

L'ami de Rezé 86

sommaire

- Yann Vince* **3** **Éditorial**
— histoire de Rezé, de ses quartiers et de ses habitants —
- Isidore Impinna* **5** **Rezé entre dans la modernité, la ville s'éclaire**
- Yann Vince* **13** **La Houssais : du domaine foncier au parc**
- Yann Vince* **19** **Les Guillet : une famille de yachtsmen à la Houssais**
- Michel Kervarec
& René Masson* **23** **La musique de Saint-Paul**
- Gilles Retière* **27** **André Grelier, commerçant à Pont-Rousseau**
- Gilles Retière* **33** **Appel à témoignages**
— histoire d'autres lieux et d'autres personnages —
- Michel Kervarec* **35** **Le château de Touffou**
- Michel Kervarec* **41** **Le crime de René-Pierre Sarrebourse**
— numismatique —
- Yves Pacaud* **45** **Histoire d'un tiers de sou mérovingien de Rezé**
— architecture —
- Jean-Yves Cochais* **51** **Les Cap-Horniers et leurs garages**
— patrimoine et mémoire —
- Isidore Impinna* **57** **L'ilette, patrimoine naturel à découvrir**
- Isidore Impinna
& Ginette Blandin* **67** **Fragments de vie : Ginette Blandin**
— vie de l'association —
- 80** **Les ouvrages des Amis de Rezé**
- 82** **Rejoindre les Amis de Rezé**

Éditorial

La pandémie de Covid-19 et les mesures sanitaires que nous connaissons après deux mois de confinement, interpellent bien sûr tout un chacun, et, singulièrement, les historiens. Quels enseignements tirer de cette transformation profonde de nos modes de vie ? Quelles comparaisons faire avec les épidémies, nombreuses, connues par nos aïeux ? Un travail de recherche reste à mener. Notre bulletin a, dans le passé, peu traité l'histoire des épidémies : on peut relever un article de Maurice Savariau (aujourd'hui disparu) sur les questions sanitaires et l'hygiénisme à Rezé au 19^e siècle (n°25) ou encore l'ouverture d'un lazaret près de Rezé au 18^e siècle par Michel Kervarec (n°56). Enfin, j'avais évoqué dans notre dernier numéro une anecdote écrite en 1829 sur la peste à Nantes en 1583 sous le mandat municipal d'un Rezéen, Claude Brossard de la Trocardière.

Ainsi, Maurice Savariau évoquait un rapport de 1847, établi à l'occasion de la reconstruction de l'Hôtel Dieu à Nantes sur les indications du secrétaire de mairie de l'époque. Dans ce document, le souci éminemment hygiéniste est privilégié, certains préjugés étant battus en brèche. Il ressort en effet du recensement des décès de l'époque (sur une période de 40 ans dit le secrétaire de mairie) un taux de morbidité plus élevé dans la partie haute de la commune. Il comparait pourtant les hauts (Ragon, St-Paul, voire Pont-Rousseau dans une certaine mesure) réputés « sains » avec les bas (les îles et le vieux bourg) réputés plus humides par la proximité du fleuve, voire insalubres et malpropres (sic) pour Trentemoult compte-tenu de l'étroitesse des rues notamment !

Pour sa part, Michel Kervarec s'attachait à expliquer, suite aux épidémies successives de peste notamment, comment un lazaret avait été ouvert en un lieu dit « les Loges » en forêt de Touffou, destiné à accueillir les marchandises (et les marchands) arrivant des villes infectées. Ces « quarantaines » venaient en complément de plusieurs arrêts de police pris par la ville de Nantes entre 1710 et 1716 expulsant de la ville et de ses faubourgs, sous 24 heures « *les pauvres, mendiants, vagabonds, fainéants, manchots, estropiés, gens sans aveu, capons, étrangers et non domiciliés dans cette ville, faubourgs et banlieues* ».

Les préoccupations hygiénistes préconisées par le jeune chirurgien de 1583 répondant à l'appel de Claude Brossard de la Trocardière, alors maire de Nantes, étaient déjà à l'ordre du jour quand il préconisait la « *disparition des eaux croupissantes de toutes les rues* », l'hospitalisation des malades au Sanitat ou l'éloignement des malades par la mise sous quarantaine.

La révolution médicale, sanitaire et hygiéniste se fit tout au long du 19^e siècle et certains fléaux ne furent enrayés qu'après la Seconde Guerre mondiale seulement. Le typhus de 1793-94 fit 10 000 morts à Nantes (pour l'essentiel par la promiscuité dans les prisons) ; le choléra de 1832 fit encore près de 1 000 morts ; la grippe « espagnole » de 1918-19 (de fait importée par les contingents de soldats du corps expéditionnaire américain) fit enfin 2 000 victimes à Nantes. Sur le plan scientifique, la peste ne sera identifiée qu'en 1894 et le bacille du choléra redécouvert par Robert Koch en 1884 ! Sur le plan urbanistique, les nouvelles voies urbaines s'élargissent, l'architecture hygiéniste marque les nouvelles constructions.

La pandémie actuelle - qui pour la première fois de notre histoire a privilégié la protection des humains contre toute autre considération économique - va accélérer certaines évolutions en cours et modifier nos vies et nos villes. Il dépend en partie de nous que ces évolutions préparent un monde plus solidaire et plus respectueux de notre environnement !

Yann Vince

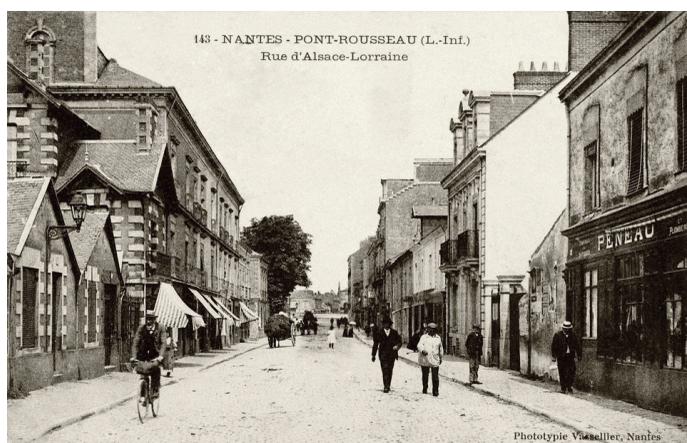
Rezé entre dans la modernité (1^{ère} partie)

— La ville s'éclaire

Le 19^e siècle, très riche en découvertes et inventions bouleversant la science et la technique, a connu deux révolutions industrielles : la première est née avec l'invention de la première machine à vapeur par l'Anglais James Watt qui permit à son tour d'actionner d'autres machines, entraînant le développement considérable de la sidérurgie, de l'industrie du textile et des échanges par des moyens de transports plus rapides comme la locomotive ou les navires à vapeur. La seconde, située entre la seconde moitié du 19^e siècle et le début du 20^e siècle (1870-1945) est marquée par d'autres inventions et innovations : moteur à explosion, téléphone, cinéma, utilisation du gaz et de l'électricité pour l'éclairage ou comme énergie pour les moteurs, etc.

Toutes ces avancées ont transformé durablement la vie quotidienne des populations des villes dans un premier temps puis celles des campagnes. Rezé étant une commune semi urbaine, la modernité touche d'abord les quartiers les plus urbanisés et les plus proches de Nantes : Pont-Rousseau, les Iles et le Bourg puis, parfois après plusieurs décennies, les villages excentrés.

Qui peut imaginer aujourd'hui que nos arrières grands-parents et parfois nos grands-parents s'éclairaient à la bougie ou avec une lampe à l'huile ? Que les rues étaient plongées dans l'obscurité à la nuit tombée ? Que l'eau était puisée dans des puits souvent pollués par des eaux usées coulant à l'air libre vers des ruisseaux aujourd'hui disparus, comme le Danube, en plein cœur de Pont-Rousseau ? Que dans ce même quartier, le grand carrefour (place Sépard) était encombré par des charrettes, hippomobiles, automobiles (les premières), ...et par le tramway reliant Nantes aux Trois-Moulins en 1930.



Réverbère à gaz accroché à la première maison à gauche – Collection privée

Dans notre étude, nous avons privilégié les Années folles (1919-1929), période où la modernité se diffuse sur l'ensemble du territoire et avons choisi de commencer par l'arrivée du gaz et de l'électricité.

Dans les prochains bulletins, nous aborderons celle de l'eau courante et des nouveaux moyens de communication : le téléphone, le train, le bus, le bateau et le tramway. Notre étude sera loin d'être exhaustive et beaucoup de choses resteront à découvrir comme les bouleversements économiques, sociaux et politiques de la commune.

L'éclairage au gaz

Le gaz de ville est produit à Nantes



Affiche publicitaire sur l'éclairage au gaz

Le 9 octobre 1866, le maire de Rezé, Hippolyte Aguesse, demande au préfet de la Loire-Inférieure d'octroyer l'autorisation à la Compagnie Européenne de Gaz de réaliser sur tout le sol de la commune, des travaux pour l'éclairage de la traverse de Pont-Rousseau. L'autorisation est vite accordée et les canalisations prolongeant celles de la rue Dos d'Âne (Nantes), sont positionnées dans l'un des trottoirs du pont de Pont-Rousseau.

Le gaz d'éclairage ou gaz de ville (utilisé uniquement en ville), est un gaz manufacturé provenant de la distillation de la houille dans des cornues (fours) ; il est utilisé aussi comme carburant pour les turbines et moteurs ainsi que comme combustible pour le chauffage et la cuisson¹.

Sa fabrication et son exploitation comme éclairage auraient été réalisées pour la première fois en Écosse. L'Angleterre, première productrice mondiale de houille, devint pionnière pour la diffusion de cette innovation. Londres fut la première grande ville européenne éclairée au gaz, encourageant ainsi diverses sociétés anglaises à équiper les

grandes villes européennes. Aussi, la municipalité de Nantes puis celle de Rezé cédèrent la concession de l'éclairage public à l'une d'elles, The European Gas Company Limited dont le siège social est dans la capitale anglaise.

En 1837, cette société bâtit une usine près du quai des Tanneurs où accostaient les péniches ayant remonté la Loire et l'Erdre, remplies de houille venue d'Angleterre. La distillation de ce minerai permet d'obtenir en plus du gaz brut riche en hydrogène, le coke, dont la vente aux ménages pour se chauffer et à la sidérurgie, couvre à elle seule le prix d'achat de la houille². Le gaz, stocké dans des gazomètres, est acheminé via un réseau de canalisations en fonte.

De nombreux Nantais se plaignent des mauvaises odeurs et du danger potentiel de l'usine située en centre-ville. Cependant, la ville doit subir ces contraintes pour entrer dans la modernité. Quelques commerçants privilégiés de la rue d'Orléans ainsi que le théâtre Graslin bénéficient de l'éclairage au gaz dès 1838. Trois ans plus tard, la ville est éclairée par 87 lanternes complétant celles à l'huile qui perdureront jusqu'en 1869.



Usine à gaz quai des Tanneurs — Château des ducs de Bretagne, Musée de Nantes

¹ L'attribution de cette découverte, vers 1800, est partagée entre le Français Philippe Lebon (gaz de bois), l'Anglais William Murdoch (gaz de houille), l'Allemand Frédéric-Albert Winsor et le Limbourgeois Jan Pieter Minckelers pour son exploitation industrielle.

² La distillation produit aussi du méthane, du monoxyde de carbone, du goudron de houille liquide dont on se sert pour le calfatage.

Puis, vers 1887, apparaissent les premiers équipements électriques et la ville remet alors en cause le monopole de l'éclairage qu'elle avait accordé à la compagnie du gaz. Cependant, les deux systèmes coexistent durant de nombreuses décennies. En 1961, 80 km de rues nantaises sont encore éclairées au gaz et le dernier candélabre ne disparaît qu'en 1967.

Rezé s'éclaire au gaz de ville

En 1866, pour des raisons évidentes de proximité. Pont-Rousseau est le premier quartier éclairé ; les canalisations venues de la rive droite de la Sèvre vont jusqu'au grand carrefour (actuellement place Pierre Sépard) en passant par la rue Alsace-Lorraine. Dix candélabres espacés de 60 mètres sont installés dont trois au carrefour. Les becs sont similaires à ceux de Nantes et les heures de l'allumage et extinction sont déterminées avec la commune voisine.

Les tarifs pour l'éclairage public et privé ainsi que le chauffage sont plus élevés qu'à Nantes, le nombre d'abonnés n'étant pas le même !

Par ailleurs, là où les canalisations sont placées, la compagnie fournit le gaz aux personnes qui contractent un abonnement de trois mois et qui paient d'avance un mois de consommation. Elle informe tous ses clients des dangers et des précautions à prendre, en particulier celle de bien ventiler les pièces éclairées.

Peu à peu, l'éclairage public s'étend à de nouveaux quartiers. En 1890, une vingtaine de lanternes éclairent la Route Nationale (rue J. Jaurès) jusqu'à l'église Saint-Paul et les écoles publiques du quartier bénéficient de la nouvelle lumière.

L'inspecteur d'académie s'en félicite et écrit : *« les becs à gaz placés dans les salles de classes rendent plus facile et plus intense l'éclairage des études, des cours d'adultes et des conférences ».*

En 1903, une nouvelle convention autorise Rezé à déterminer seule, les heures d'éclairage de ses candélabres. De nouveaux becs à incandescence sont installés. La lumière prend alors un plus bel éclat dû à un nouveau manchon à incandescence composé d'une gaine de tissu combustible imprégnée d'oxydes de terres rares et/ou thorium, qui entoure la flamme.

Par ailleurs, la commune bénéficie d'une baisse des tarifs, due sans doute à la concurrence de l'électricité qui se développe à Nantes. En 1906, on envisage d'éclairer la gare de Pont-Rousseau et son accès par des ampoules électriques, mais le coût est si important qu'on se contente d'y installer deux candélabres à gaz.

En 1910, quatorze nouveaux réverbères à gaz sont disposés dans les autres zones urbanisées : trois à la Haute-Île, deux à Nortieuse, six à Trentemoult, trois au Bourg auxquels on ajoute deux lanternes, rue Thiers à Pont-Rousseau. Basse-Île aura le sien près de la cale, deux ans plus tard.

Dans la nuit du 27 au 28 août 1913, les réverbères de Pont-Rousseau restent éteints. Les employés de la compagnie sont en grève ; la commune demande alors une indemnité car l'allumeur de la commune et le garde champêtre ont dû effectuer leurs tâches.

Durant la Première Guerre mondiale, l'extension du réseau gazier est ralentie et l'éclairage des voies publiques supprimé ou restreint. En 1916, seules les 5 à 6 lanternes indispensables à Pont-Rousseau sont allumées. Le charbon manque et les Français se doivent de participer à l'effort de guerre. Malgré cela, les Rezéens se plaignent de la hausse des tarifs et de la défectuosité de l'éclairage ; la commune commandera 4 lanternes à gaz supplémentaires (2 à Trentemoult, 1 au Bourg et 1 à Pont-Rousseau).

Dans les années 1920, la municipalité compare ses contrats avec ceux signés par la ville de Nantes et demande à les renégocier. Elle réclame une baisse des tarifs et la justifie par des baisses de pression dues aux diamètres trop justes des canalisations et aussi par la qualité de gaz devenue médiocre. En effet, depuis 1917, la compagnie livre du gaz à l'eau, moins calorifique, fabriqué en faisant passer de la vapeur d'eau sur le coke incandescent.

La Mairie de Rezé engage un conseiller en droit, René Lemerle, pour négocier un nouveau contrat ; elle exige les mêmes avantages accordés à Nantes, à savoir, des tarifs moins élevés, l'entretien en peinture des candélabres à la charge de la compagnie et une longueur minimum de canalisation par an qui pourrait être prolongée à la demande des particuliers avec une participation fixée à 10 francs par mètre.

La compagnie accepte partiellement ces demandes et s'engage à installer gratuitement 250 m de conduite par an et autant à la demande des particuliers. La compagnie de gaz étant déficitaire, ne peut pas accorder les tarifs nantais.

La concession signée en 1925 engage Rezé jusqu'en 1978 et lui accorde la propriété de tout le matériel d'éclairage public existant mais, pour les nouvelles fournitures, les frais seront partagés. La compagnie prend à sa charge l'allumage et l'extinction des lanternes situées à l'est de la ligne de chemin de fer de Legé (Pont-Rousseau, Saint-Paul) et pour les autres (les Îles et le Bourg), la commune les prend à sa charge en échange d'une indemnité. Elle a déjà son allumeur qui se déplace à bicyclette.

Sous la pression de la population, l'extension du réseau s'accélère. La municipalité obtient 500 mètres de canalisations de plus par an (le double des années précédentes) qui lui per-

mettent de desservir le Grand Clos, les Ma-haudières, le Bourg etc.

Pont-Rousseau avec 58 lanternes à gaz complétées par des lampes électriques, demeure le quartier phare en 1928.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, de nouveaux candélabres munis d'allumeurs extincteurs automatiques éclairent le quartier Saint-Paul avec le gaz produit par la nouvelle usine construite à la Roche-Maurice en 1934, remplaçant celle des Tanneurs qui fermera définitivement en 1937, laissant derrière elle, ses derniers gazomètres encore visibles dans les années 1990.

Après la guerre, de nombreux villages seront desservis en gaz pour le chauffage et la cuisine mais l'éclairage sera électrique. En 1946, l'Assemblée nationale vote la loi de nationalisation des secteurs de l'énergie, Gaz de France est créé. La compagnie continue à produire et à distribuer du gaz de houille jusqu'à la fin des années 1950, puis du gaz naturel découvert à Lacq jusqu'à l'épuisement du gisement.

L'éclairage électrique

Un démarrage difficile

En 1903, des Rezéens pressés d'entrer dans la modernité, réclament l'arrivée du courant électrique à la Société nantaise d'éclairage et de force dont le siège social est à Paris et les bureaux, rue Lamoricière à Nantes. Celle-ci demande alors à la commune de signer un contrat l'autorisant à poser des canalisations aériennes et souterraines sur tout le territoire, à distribuer et à vendre du courant pour l'éclairage public et privé ainsi que pour le fonctionnement des motrices. Trois semaines plus tard, le maire, Ernest Sauvestre, leur accorde une concession pour 30 ans. La concurrence est rude avec le gaz car le coût des travaux de pose des canalisations électriques reste très élevé.

Soyez de votre siècle
Utilisez l'électricité
 qui vous apporte

Economie
Confort
Hygiène

vous le pouvez avec

**UN SEUL
 BRANCHEMENT
 COMPTEUR
 CIRCUIT INTÉRIEUR**

grâce au

TARIF RURAL DÉGRESSIF
 mis en vigueur par

LA SOCIÉTÉ NANTAISE D'ÉLECTRICITÉ

23, Rue de Strasbourg
NANTES

En effet...

Affiche publicitaire de la Société Nantaise d'électricité (AM de Rezé)

Le 18 avril 1914, le maire, Jean-Baptiste Vigier, demande à la société d'électricité, le cahier des charges qu'elle a signé avec la ville de Nantes en 1911. Sans doute voulait-il connaître toutes les clauses pour engager des pourparlers avec la dite compagnie comme il l'avait fait avec celle du gaz ?

Par ailleurs, la commune, attend avec impatience le tramway nantais. Ce dernier, d'abord à traction à air comprimé, est devenu électrique en 1911 et le prolongement de la ligne Pont-Rousseau-Trois Moulins, tant souhaité, nécessite l'électrification d'une partie de la route nationale 137.

Mais, deux mois plus tard, prudent, le conseil municipal vote seulement, un accord de principe pour l'installation de quelques lampes

électriques dans divers quartiers de la commune et notamment au carrefour de Pont-Rousseau. Des problèmes de voirie entravent la venue du tramway et surtout, la guerre avec l'Allemagne paraît éminente.

En 1915, des propositions faites par la Société nantaise d'éclairage sont jugées trop onéreuses pour un budget grevé par des dépenses imprévues conséquentes à la guerre. L'électrification du territoire semble abandonnée. Rezé renoue avec la Compagnie de gaz pour obtenir de meilleures conditions afin d'étendre l'éclairage public.

En mars 1917, une ligne aérienne est montée le long de la route Nantes-Paimboeuf (rue de la Commune de Paris...) et en juin, un poste transformateur est construit dans le jardin de l'école publique des garçons du Bourg. Enfin en septembre, le conseil municipal accepte et approuve le cahier des charges proposé par la Société électrique.

Les archives municipales ne dévoilent rien d'autre sur les années de guerre mais elles nous laissent un plan très précis du quartier de Pont-Rousseau où sont indiquées les lanternes électriques, installées ou envisagées.

Après la guerre, l'électrification connaît une forte expansion, notamment à Pont-Rousseau. Le seul transformateur installé (chez M. Bertin) où est raccordé un grand nombre de prises d'éclairage et de moteurs privés est vite surchargé, entraînant une baisse de l'intensité lumineuse que les consommateurs dénoncent sans cesse.

Ces variations d'intensité seront en partie réglées par la distribution d'un courant électrique alternatif, triphasé, de 110/120 volts ou 220/380, l'installation d'autres transformateurs (Trentemoult, Saint-Paul...) et la connexion au réseau, du courant venu d'autres centrales électriques que celle

de Chantenay-Nantes (1913-1964)³. Cette nouvelle centrale qui a pris la suite de l'usine électrique Sully (1891-1902) et celle de Lamoricière (1902-1913) est construite en bord de Loire et près de la voie ferrée, facilitant les approvisionnements en eau et en charbon. Celui-ci chauffe l'eau et la vapeur obtenue actionne des groupes turboalternateurs qui produisent de l'électricité.

Le prix de l'électricité varie comme le gaz, avec celui du charbon mais aussi de la main d'œuvre. Dans cette période d'après-guerre, la Société s'est engagée à réserver un certain nombre d'emplois aux mutilés ou infirmes de fait de guerre.

L'électrification s'accélère

En 1926, après les quartiers de Pont-Rousseau et de Saint-Paul, soixante lampes de 150 W sont installées dans les autres zones urbanisées : 16 dans les îles ; 29 à Trentemoult et 15 dans le Bourg (la rue de la Croix-Médard et celle allant vers Maupertuis sont éclairées). Ces lampes peuvent être allumées et éteintes automatiquement et certaines ont remplacé avantageusement les becs de gaz. Par ailleurs, la municipalité de Nantes se propose d'intervenir auprès de la Société d'électricité pour améliorer l'éclairage public pour toutes les voies menant à la grande ville par Pont-Rousseau et aussi pour obtenir des conditions avantageuses.

En 1928, on compte 40 km de lignes Basse Tension et 5,5 km de lignes Haute Tension et...72 lampes électriques éclairant les rues. Cependant, les transformateurs manquent et l'acheminement du courant coûte cher ; aussi, pour financer les travaux, la commune ouvre un emprunt auprès de particuliers au taux d'intérêt à 6%, moins élevé que celui proposé par les organismes financiers. Des dizaines de Rezéens y souscrivent avec un apport

moyen de 10 francs⁴. Rezé prélève une taxe sur les consommations d'électricité dont elle demande une augmentation en 1930 tout en réclamant le maintien des tarifs publics. La compagnie électrique refuse, ne tenant pas à rogner ses marges, mais accepte un tarif dégressif pour ses clients.

Par ailleurs, pour éviter toutes les réclamations futures de ses administrés, la commune oblige les lotisseurs à inclure dans leurs cahiers des charges, l'obligation aux nouveaux propriétaires de se raccorder aux réseaux électriques et gaziers passant à proximité. Elle refuse toute participation financière à des raccordements privés.

Le tramway, reliant Pont-Rousseau aux Trois Moulins circule enfin en 1930. Il a nécessité le déplacement des lignes électriques et téléphoniques déjà existantes, la pose de caténaires ainsi que l'éclairage des stations.



Publicité pour Electricine, Éclairage de luxe

³ La centrale de Cheviré sera construite en 1954.

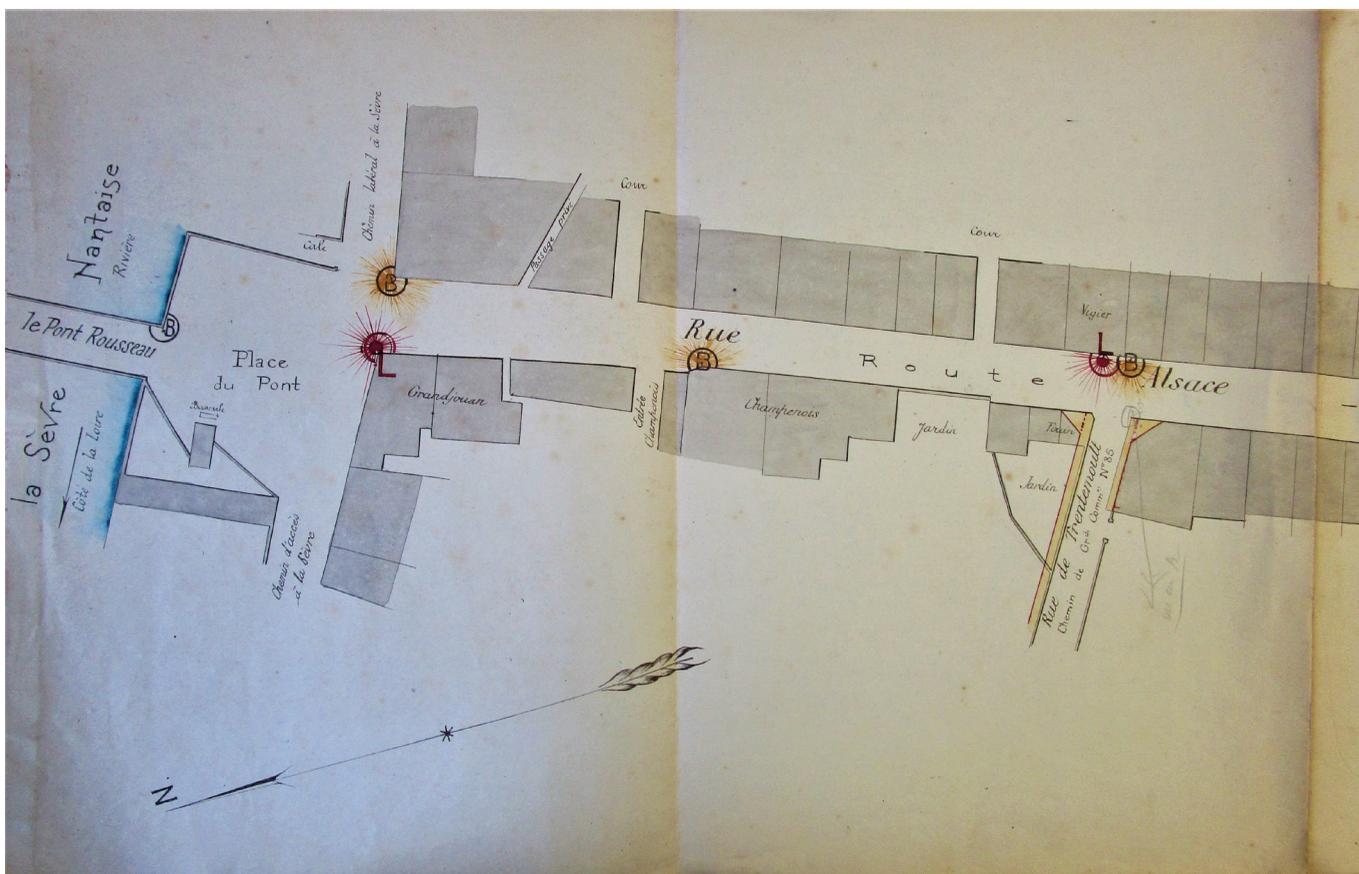
⁴ Le général de Cornulier-Lucinière, propriétaire des Naudières, apporte 1000 francs..

Tous les Rezéens et en particulier les ruraux veulent accéder au confort et signent de très nombreuses pétitions, poussant la municipalité à envisager d'amener rapidement le courant dans les villages de Praud, la Bauche, le Génétais, la Coran, la Verrerie, l'Aufrère, la Guzoire, la Galarnière, les Haut et Bas-Landreau, Bel-Être, La Cocotière, les Mahaudières, la Grand-Haie, le Chêne-Gala. Un devis est alors demandé à la Société d'électricité qui s'engage en 1927 à les alimenter dans un délai d'un an !

Cela ne signifie nullement que tous les habitants des cités bénéficieront des nouvelles sources d'énergie. Après la Seconde Guerre mondiale, certains d'entre eux, trop excentrés, se contenteront encore de lampes à huile ou à pétrole pour s'éclairer, et du bois ou du charbon pour se chauffer et cuisiner, le coût de l'installation des canalisations de gaz et des poteaux électriques, étant trop élevé, pour un nombre trop restreint de consommateurs.

Annexes

Plans d'éclairage public du quartier de Pont-Rousseau en vue de l'arrivée du tramway (années 1920) — Archives municipales de Rezé



Éclairage public Pont-Rousseau — AM de Rezé



Éclairage Grand Carrefour de Pont-Rousseau — AM de Rezé

Correspondances avec les rues actuelles
 Place du Pont ▷ Place du général Sarraill
 Rue de Trentemoult ▷ impasse Alsace-Lorraine
 Rue de l'Industrie ▷ Rue J.B Vigier

Le Carrefour ▷ Place Pierre Sépard
 Rue du Puits Baron ▷ Rue Jean Fraix
 Rue Sadi Carnot ▷ Rue Jean Jaurès
 Rue Thiers ▷ Rue de la Commune de 1871

Sources
 Archives municipales de Rezé et de Nantes
 Archives départementales de Loire-Atlantique

La Houssais : du domaine foncier au parc

Si un grand nombre de Rezéens connaissent ce lieu de verdure qu'est le parc de la Houssais, peu d'entre eux en connaissent l'histoire. Certains ont pu voir sur une carte postale, le « château » de la Houssais aujourd'hui disparu, qu'ils situent généralement à tort, à l'emplacement du vieux groupe scolaire datant de 60 ans. Dans le parc, deux arbres majeurs, un séquoia géant et un sapin de Céphalonie aux troncs respectables témoignent encore de l'histoire séculaire de ces lieux, effacée par l'expansion urbaine dès les années 1950, donnant naissance à un nouveau quartier de ville. Aujourd'hui, l'extension du groupe scolaire inaugurée en septembre 2019, ainsi que le projet de reconstruction de la maison de retraite (EHPAD) nous invitent à faire son histoire.



Le Château de la Houssais – façade nord (carte postale, collection privée)

L'origine du domaine

Quand on remonte la rue Maurice Jouaud, mieux encore quand on la redescend en venant de la Butte de Praud, on peut remarquer, à l'angle que la rue forme avec celle de la Houssais un petit parc dans lequel se distinguent ces deux beaux arbres que sont le

séquoia géant et le sapin de Céphalonie. Bien sûr, l'urbanisation de la ville depuis l'après-guerre constitue une transformation urbaine importante si l'on compare avec les vieux plans cadastraux et les différentes cartes d'état-major des deux derniers siècles. Et pour cause ! Le cadastre de 1826 permet de

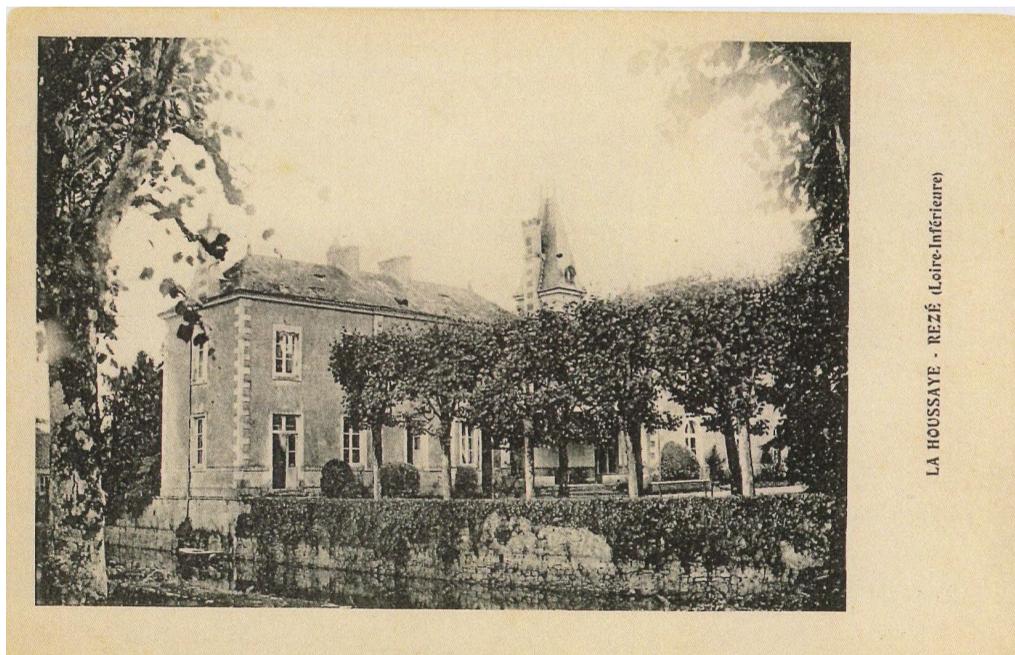
distinguer deux formes bâties différentes, desservies par une tour centrale à base rectangulaire, perpendiculairement à l'actuelle rue Jouaud et, côté est, à un étang de forme rectangulaire. La Houssais est aujourd'hui quartier de ville. À l'instar d'autres grandes propriétés terriennes rezéennes, il s'agit d'un domaine foncier connu au 18^e siècle, sis entre le domaine des comtes de Monti au château de Rezé, au nord, et les landes de Belleville, aux sud de la commune, en limites des villages ruraux de Ragon. La Houssais, partie intégrante de la seigneurie des Bretesches, était alors la propriété de la famille de la Roche-Saint-André, bien qui lui fut confisqué la Révolution venue. Si l'on connaît peu de choses de sa destinée durant cette période troublée de notre histoire, ni même de la nature exacte du manoir s'élevant encore, si l'on en croit le cadastre de 1826, en bordure de l'actuelle rue de la Houssais, on sait néanmoins le nom de l'acquéreur de ce bien national de 22 hectares, vers 1795, un nommé Cochereau, négociant nantais. C'est d'ailleurs encore celui-ci qui, en 1802, la paix revenue et les aristocrates avec, qui loue une maison dépendante de la Houssais, la Baillourie, à M. de Meysignac. Enfin, à la chute de l'Empire et avec la Restauration monarchique, un nouveau propriétaire s'est porté acquéreur des biens de la Houssais, maison, terres labourables, prés, landes et étang compris, un nommé Louis Henri Robert-de-Granville, dont on sait peu de choses, si ce n'est qu'il épousa une héritière nantaise, Antoinette de Cornulier et qu'il était actionnaire de mines de houilles.

La villa des Favre-Petitpierre

C'est en 1823 qu'un Favre-Petitpierre acquiert la Houssais. La période est au négoce triomphant durant laquelle les grandes familles nantaises s'approprient à nouveau, comme à la fin du siècle précédent, des propriétés rurales leur servant de maison de campagne. Il en sera ainsi, à Rezé, des belles

propriétés, notamment ces fameuses « folies » construites au 18^e siècle que sont la Classerie et la Balinière. Abraham Louis Favre, époux d'une Petitpierre, était l'aîné d'une fratrie dont l'un des membres est le célèbre Ferdinand, maire de Nantes puis sénateur sous la monarchie de Juillet et le Second Empire. Cette famille protestante d'origine suisse (ils sont natifs de Couvet près de Neuchâtel) était arrivée dans la région nantaise dans le sillage du célèbre « indienneur » Ferdinand Petitpierre dont la fortune doit beaucoup, en particulier, au trafic triangulaire. Abraham Louis Favre est à la fois le neveu et le beau-frère de ce dernier. Il arrive à Nantes peu avant la Révolution (en mai 1787, à 19 ans, il apparaît comme parrain du fils de Ferdinand Favre, Ferdinand Louis). De 1799 à 1806, notre Abraham Louis Favre succède à son oncle à la tête de la manufacture de toiles imprimées, avant une rupture familiale d'où naîtra la société Favre-Petitpierre et Compagnie, créée par lui et qui perpétuera l'activité de fabrique de toiles peintes et de camaïeux au delà de l'interdiction de la traite négrière et jusqu'en 1848. Son industrie est localisée à Nantes dans l'île de Biesse où il s'installe dans une villa dénommée Beauséjour, laquelle disparaîtra après 1848. Époux en secondes noces d'une demoiselle Toucheronde, de trente neuf ans sa cadette, d'une famille originaire de Pont-Rousseau, il meurt à la Houssais en novembre 1835, laissant la propriété à son fils aîné, Emile, qui la conservera jusqu'à sa vente en 1849.

C'est probablement dans les années 1830 qu'est édifée la villa qui vient jouxter le vieux manoir et sa tour, sur sa partie occidentale, dans le plus pur style italianisant dit néo-palladien qui à cours à l'époque. Ce qui le distingue alors et en caractérise le style architectural, outre les ouvertures romanes du bas, sont les fenêtres dites en « serlienne » de 3 baies mansardées, un style que l'on retrouve par ailleurs notamment, en plus cosu,



Le château de la Houssais vue du nord-est, depuis l'étang (carte postale, collection privée)

sur la propriété de la Savarière à Saint-Sébastien, datant de la même époque et que l'on peut toujours admirer aujourd'hui. Les cousins Petitpierre sont alors également à Saint-Sébastien, au Clos sur l'Eau, propriété malheureusement disparue dans les années 1970 ! Ce sont les Favre-Petitpierre qui font réaliser, à leurs frais, le chemin jouxtant leur propriété rezéenne (actuelles rues des Platanes et de la Houssais). Enfin, le cadastre de 1826 signale deux étangs, l'un situé face au château (visiblement à l'emplacement de la cour d'école actuelle, l'autre, en limite du parc à l'est, le vieux château plongeant ses fondations en limite. On verra plus tard que seul ce second étang subsistera.

À l'époque, le site n'est occupé que par des terres labourables, des prés, des landes, deux fermes et deux autres propriétés : la Baillourie, partie intégrante du domaine de la Houssais et la Cocotière qui doit son nom à son propriétaire, Lecoq, un fabricant de chapeaux, dont l'activité perdura plusieurs décennies. Avec la vente de la Houssais, le

domaine, constitué alors de 12 hectares, borné à l'ouest par le chemin vicinal n°3 (actuelle rue Jouaud) et à l'est par un autre chemin vicinal dit de la Petite Lande (actuelle rue Berthomé), connaît une mutation en 1849 avec une acquisition curieuse : les nommés Vrignaud, Muray et consorts pour le compte du nouveau collège catholique des Couëts, issu de l'ancien petit séminaire ! En fait, il s'agit d'un « montage » de l'évêché, l'abbé Vrignaud étant son vicaire général et Auguste Muray, chanoine et directeur de plusieurs établissements ecclésiastiques. On verra plus tard, qu'au moment de la Loi de séparation de l'Église et de l'État, cette forme juridique permettra à l'Église de ne pas voir ces biens-là mis sous séquestre. La Houssais sert vraisemblablement d'annexe au collège des Couëts, lui-même dépendant de Saint-Stanislas à Nantes, la ferme et son domaine procurant un revenu foncier pour l'évêché. M. Daniel Ertaud, 88 ans aujourd'hui, tient de son grand-père, ancien fermier du domaine, que le collège occupait les bâtiments devenus ceux des écuries !

Le parc de la famille Guillet

En 1870, le site connaît une nouvelle mutation. Un nommé Jean Craissac, maître plâtrier en fait l'acquisition pour sa fille Célestine Joséphine Anne, épouse d'un courtier maritime, par ailleurs co-fondateur de la Société des Régates de Loire-Inférieure, Jean-François Guillet, le père duquel étant le propre beau-frère de l'acquéreur ; les époux sont donc cousins ! Jean Craissac décède en 1871 et son gendre, propriétaire de la Houssais, en 1876. La déclaration était faite à la mairie de Rezé par son cocher Julien Thomas. C'est donc son fils, Raoul Hippolyte qui en hérite, à l'âge de 22 ans. Domicilié 29 rue des Arts à Nantes (l'actuelle rue Jean Jaurès), il épouse en 1883 la fille d'un propriétaire foncier de Saint-Herblon, Marie Chauveau, et le couple s'installe à la Houssais où naîtront leurs deux fils, Franck (1884) et André (1885). Raoul Hippolyte Guillet mènera une activité d'agent de change à Nantes, poursuivant également les activités nautiques de son père. Daniel Ertaud témoigne du fait que le hangar près de la ferme abritait le remisage des yachts ! C'est alors que la propriété connaît un nouvel embellissement avec la création d'un parc au nord de la maison entretenu par le jardinier Etienne Airiau. C'est sans doute à cette époque qu'il est agrémenté d'un kiosque en rotonde qui fera l'objet d'une carte postale au début du 20ème siècle. D'après une autre carte de la même époque, il semble bien que c'est aussi à cette époque (datation service Espaces Verts de Rezé) qu'est planté un séquoia géant.. Cette carte montre également un arbre aujourd'hui disparu, un épicéa. Seul, aujourd'hui le séquoia se dresse majestueusement dans le parc, l'épicéa ayant laissé place à un sapin de Céphalonie. Deux enfants, deux arbres : il est imaginable, même s'il s'agit d'une simple supposition, que les naissances furent marquées par des plantations, on sait que nombre de familles perpétuaient ce type de tradition, à l'exemple de George Sand dans sa propriété de Nohant ! D'après le

témoignage de M. Daniel Ertaud, l'épicéa tombera lors d'une tempête en 1951 ou 1952 !

Le séquoia est un arbre de haute tige, implanté sur notre sol depuis assez peu : ainsi sait-on que c'est en 1853 qu'avait été introduit en France « l'arbre géant » comme on l'appelait à l'époque qu'est le séquoia. C'est donc bien ultérieurement, après l'arrachage de la souche de l'épicéa tombé, que sera planté le sapin de Céphalonie que l'on connaît aujourd'hui plus à l'ouest. Un drame frappera cette famille, en 1921. Alors qu'il n'a que 35 ans, le fils cadet, André, est victime d'un accident de moto mortel, à la Croix de Rezé, à deux pas de la maison familiale. Son père le suivra dans la tombe peu après, en 1924 laissant sa veuve habitée seule la grande demeure, dans le voisinage des fermiers de la propriété, la famille Louis Ertaud, père puis fils.



Le séquoia géant du parc (photo de l'auteur)

La ville commence à « manger » un peu d'espace dans les années 20 et 30, en particulier après la Loi Loucheur de 1928 permettant aux propriétaires fonciers de lotir leurs terrains. C'est ainsi que de premiers lotissements voient le jour avec la construction de quelques maisons dites « maisons pour tous » à la Croix de Rezé (bas de l'actuelle rue Jouaud). Il en est ainsi du lotissement Legal à l'angle de la Nationale 23 (actuelle rue de la Chesnaie) et de la voie communale montant à la Houssais, qui voit le jour en 1929, du lotissement Clenet à la Cocotière (13 et 15 rue Jouaud) en 1932 ou du lotissement Chevreuil, face au parc de la Houssais (98 au 114 rue Jouaud). Le principe en est simple : préserver l'attachement à la ruralité avec des pavillons simples de 4 pièces desservies par un sas central jouxtant un petit jardin ; des logements accessibles à la propriété par des salariés attirés par les usines nantaises. Les effets de la crise de 1929 se feront sentir en France à partir de 1931-32 ralentissant sensiblement ces constructions. Certaines maisons sont toujours debout aujourd'hui.

Le bombardement de 1943

Daniel Ertaud est le fils du dernier fermier de la Houssais. En 1986, il témoigna sur le bombardement du 4 juillet 1943 qui précéda de deux mois les deux grands bombardements anglo-américains qui frappèrent Nantes. L'objectif du raid aérien était de frapper l'usine aéronautique de Château-Bougon. Las, un pilote, confondant l'église Saint-Paul, repère indiqué pour frapper 3,5 km à vol d'oiseau au delà, avec l'église Saint-Sébastien, lâcha 37 bombes de 250 kg dont une non éclatée, sur un secteur s'étendant des Trois Moulins au Chêne Creux et du Château de Rezé en direction de Château Bougon comprenant la propriété de la Houssais. Daniel Ertaud témoigne. « *Chacune (des bombes) creusait un entonnoir de 10 m de diamètre et de 4 m de profondeur. Elles tombaient souvent en chapelet, on en retrouvait souvent 7 dans le même alignement*

ou 14 disposées en V à environ 50, 100 mètres les unes des autres. Une partie du château de la Houssais a été détruite ». Une photo prise à l'époque montre la villa édifiée sous Favre-Petit pierre entièrement éventrée par le puissant projectile. Notre témoin poursuit : « *Les champs n'étaient que cratères. La récolte de blé qui n'était pas moissonnée fut perdue à 50%. Les cultivateurs de la Petite Lande, de la Galarnière, de la Classerie, de la Sansonnière, de la Jaguère furent également touchés et leurs récoltes compromises* ». La destruction du « château » sera parachevée par les destructions allemandes ! Daniel Ertaud raconte aujourd'hui qu'entre la Libération de Nantes et celle de Rezé, en août 1944, 15 jours durant lesquels les troupes d'occupation sont encore présentes dans notre ville, les Allemands tirent au canon sur le vieux château !



Le château bombardé en 1943 (photo collection privée)

Un domaine démembré et loti

Les dommages subis par la propriété de la Houssais ne devaient pas permettre, la Libération venue, à M^{me} Guillet, qui devait décéder peu après (en 1951) d'engager un travail de reconstruction. L'ancienne demeure était irrémédiablement perdue. Seul un démembrement et une vente du domaine en lots étaient envisageables pour les héritiers (le fils aîné, Franck Guillet, établi à Orléans, et les héritiers du fils cadet décédé, André). Les besoins de logements neufs consécutifs à la reconstruction mais aussi à l'afflux d'une population ouvrière attirée par les activités industrielles

du territoire (construction navale, ferroviaire, aéronautique, agroalimentaire) devaient précipiter la mutation du paysage de ce secteur peu éloigné des axes routiers. Il en est ainsi des salariés de l'importante usine de la Société Nationale de Constructions Aéronautiques de l'Ouest (SNCAO). Dès 1950, un premier lotissement voit le jour à proximité du domaine et de l'ancienne ligne de chemin de fer à voie étroite (ligne de Legé) disparue une quinzaine d'années plus tôt, avec le lotissement Bardet (du 9 au 19 de l'actuelle rue des Platanes. En 1954, un second lotissement sort de terre avec deux rues rapidement dénommées par les nouveaux habitants Maryse Bastié et Jean Mermoz ! M. Ertaud se souvient qu'à l'époque de son mariage (1953) l'héritier du domaine, Franck Ertaud obtiendra du maire de Rezé, M. Bénézet, la vente de la propriété aux fins de la création d'un lotissement divisé en 300 lots, la commune entrant en propriété du parc et de l'étang. Dès l'année suivante nombre d'ouvriers des chantiers de construction navale nantais bénéficient de ce lotissement couvrant une partie des terres agricoles de l'ancien domaine. Des rues portant des noms de montagnes, l'ancien chemin vicinal ouvert par Favre-Petitpierre devenant avenue de la Houssais, donnent une identité à ce nouveau quartier de ville.

Cet accroissement de population nécessite des équipements publics, scolaires en particulier. Après la première construction scolaire de l'après-guerre que fut l'Ouche Dinier

(ouverte en 1955), ce sera le nouveau groupe scolaire de la Houssais, école publique ouverte aux limites nord de l'ancien parc du château, groupe édifié en 1956. Les derniers vestiges du « château de la Houssais » disparaissent à cette occasion. Un bâtiment offrant des logements pour les instituteurs est édifié à l'angle des rues Jouaud et de la Houssais, pour partie à l'emplacement de la villa bombardée en 1943, l'école maternelle étant construite à l'emplacement de l'étang. L'extension scolaire réalisée en 2019 occupe pratiquement la même emprise que l'ancien « château ». Une autre école publique sera construite en 1960 au Chêne Creux puis, à la Houssais, un équipement privé voit enfin le jour en 1964, face au parc, avec la Maison Familiale Rezéenne des Anciens (MFRA) présidée alors par Pierre Legland. Le quartier s'est enfin, progressivement, densifié au fil du temps avec, en 1967, l'ouverture du collège public de la Petite Lande puis, au début des années 1970, l'édification du lotissement dit de la Gagnerie (immeubles de la rue de la Galarnière) ou des immeubles des Trois Moulins et enfin du secteur de la Baillourie (1971). Seule la co-propriété actuelle de la Coquetière (ou Cocotière) près de laquelle le village de la Petite Lande s'est étendu d'immeubles collectifs construits en 1969 pour les salariés EDF de la centrale électrique de Cheviré. Le parc de la Houssais et notamment son beau séquoia géant, rappelle aujourd'hui un domaine foncier qui appartient à l'histoire. Ainsi est né l'un des quartiers à dominante pavillonnaire les plus étendus de Rezé.

Sources

Archives municipales de Rezé (cadastre, matrices 19^e siècle – état-civil – lotissements)

Archives municipales de Nantes (cadastre)

Témoignage de M. Ertaud recueilli par l'auteur en janvier 2020

Les Guillet : une famille de yachtsmen à la Houssais

La navigation de plaisance est une activité de sport-loisir bien connue et encore présente à Rezé, en particulier avec l'organisation annuelle des régates de Trentemoult. En 1858, on a vu que François Guillet fut l'un des fondateurs de la Société des Régates de Loire-Inférieure. Ses deux fils, Fernand et Raoul, remportent même leur première régates au Pouliguen en 1874. Ils ont alors respectivement 29 et 20 ans. On verra que la génération suivante se livra aussi, et avec quel succès, au nautisme, faisant construire leurs bateaux sous la conduite de l'architecte naval trentemousin, Talma Bertrand.

« Mes fils devenaient peu à peu marins... »

Si Fernand, à la mort du père à Trentemoult en 1876, hérite et s'installe rue des Arts à Nantes, c'est son jeune frère Raoul qui, lui, s'installera à la Houssais. Il épousera sept ans plus tard la fille d'un propriétaire terrien de Saint-Herblon, Marie Chauveau, de laquelle naîtront deux fils, Franck, en 1884 et André en 1885, naîtront au château de la Houssais (ainsi écrivait-on alors). Très jeune, Franck tire ses premiers bords sur l'Erdre et la Loire. La revue *Le chasse-Marée*, qui lui a consacré un article en mai 2012, écrira : « son apprentissage maritime profite des différents bateaux paternels, tel Camargo, cotre de 8 tonneaux ». « Une sortie du Pouliguen, à Chemoulin, note Raoul Guillet dans son livre de bord de 1889, marque les débuts de mes fils Franck [5 ans] et André [4 ans] dans la navigation ; elle fut mouvementée par la perte de notre canot, qui nécessita de nombreuses manœuvres pour le reprendre car la brise était fraîche ». Puis ce sera le 2 tonneaux *Mauviette*. « Mes fils devenaient un peu plus marins, remarque le yachtsman en 1894. Les dimanches des années qui suivirent furent passées en Loire ; mes fils, très liés avec des camarades de collègue

dont le père, le docteur Mahot, aimait aussi beaucoup le bateau, attendaient la promenade dominicale. Il était rare de voir *Mauviette* sans Saint-Pierre. C'étaient les pères qui faisaient la vaisselle et fourbissaient les bateaux, tandis que les gars suivaient avec attention les manœuvres des régates. »



Franck Guillet avec Eric Tabarly (photo *Chasse-Marée*)

Les deux frères s'initient aussi à la construction navale et, jusqu'à la Grande Guerre, l'étang de la propriété familiale de la Houssais leur servira de base pour leurs expéditions nautiques. En 1901, ils construisent ainsi *Engoulevant*, un sharpie de 5,30 m de long sur 3 m de large, bordé à clins, ponté, équipé

d'une dérive et grée en cotre. « *Je ne croyais pas à son exécution complète* », avoue le papa ! Ayant terminé ses études en 1905, il construit un second bateau, un petit sharpie nommé Guignon, de 3,80 m sur 1,10 m. Deux ans plus tard, tenté par l'aviron, il met à l'eau une grande yole à fond plat.

Franck et André Guillet, yachtsmen confirmés

Une carte postale, datée vraisemblablement de 1908, retrouvée par un collectionneur rezéen, M. Thiéré, permet de découvrir au dos d'une représentation de la rotonde de la Houssay, le texte suivant, de style télégraphique, adressé par le jeune Franck Guillet à son ami Raoul Serpette (neveu de Gaston Serpette, le compositeur nantais) : « *cher matelot, suis ravi que ton métier te plaise mais il y a de quoi* » (il est inspecteur d'assurances) – « *avons été mis hors de cause aux Sables comme je te le laissais prévoir mais sommes en appel au yacht club qui probablement nous condamnera – ça ne fait rien, on lui a dit ce qu'on avait sur le cœur, ça fait toujours plaisir. Je viens de désarmer Ratoune qui a gagné son dernier 1^{er} prix dimanche dernier dans une régates au cercle nau-*

tique de l'Erdre. J'ai commandé le plan d'un 6m50 à Bertrand » (Talma Bertrand), « *je l'attends d'un moment à l'autre – te tiendrais au courant de cette nouvelle construction. André Mahot repart à Paris lundi ; je le charge de mes meilleures amitiés pour toi – écris moi lorsque tu changeras d'adresse car je t'écrirai aussi souvent que ma paresse me le permette – lorsque tu viendras au pays annonce-le moi – 18 h – bien à toi, Franck qui t'offre son meilleur souvenir* ». L'auteur ajoute ce petit mot pour son frère : « *André est en bonne santé bien que toujours au lait, l'albumine n'a guère diminué – je ne désespère pas quand même de sa guérison, au moins l'on vit ainsi* ». Cet ami Serpette, destinataire du courrier, tombera à Verdun en 1916 !

Chaque saison, les deux frères effectuent des croisières côtières en Bretagne sud. Comme son père, Franck tient un journal de bord. C'est ainsi que l'on sait qu'il gagne quelques belles régates dont celle de Saint-Nazaire. En 1911 et 1912, les deux frères se marient : Franck épouse à Orléans Thérèse Courty, André épouse Suzanne Rochemort. Si le premier couple s'installe à Orléans où Franck reprend l'entreprise familiale de ses beaux-



La rotonde de la Houssais (carte postale, collection privée)



3- Les 2 frères Guillet à bord de l'Ariel, années 1920 (Chasse-Marée)

parents, de négoce dans les matériaux de construction, le couple d'André, qui s'associe à l'activité de courtage de son père, s'installant au château de la Houssais. Pour autant, la Houssais restera la base des deux frères pour leurs activités de nautisme. Malheureusement la Grande guerre mettra entre parenthèse une passion qu'ils reprendront sitôt la paix revenue.

Franck Guillet

C'est à ce moment qu'un drame familial survient à Rezé. Le journal quotidien *Ouest Éclair* en date du samedi 14 mai 1921 nous le conte : « mercredi (11 mai), une collision, qui malheureusement a causé un mort, a eu lieu à Rezé, au lieu dit la Croix du Château, qui se trouve au croisement de la route de Bouaye à Rezé » (aujourd'hui la Croix de Rezé). « Un motocycliste, André Guillet, associé d'agent de change, demeurant à la Houssaye en Rezé, a été heurté par une auto et projeté sur un tas de cailloux. Le malheureux motocycliste a eu une fracture du crâne et a succombé. Détail vraiment curieux et impressionnant, l'auto avec laquelle le motocycliste est entré

en collision contenait des personnes au devant desquelles M. Guillet s'était rendu et qui devaient être ses hôtes. »

Raoul Guillet, le père, ne survivra pas longtemps à son fils, décédant à Nantes en décembre 1924. Dès lors, seul le fils aîné, Frank poursuivra le nautisme avec ses enfants et ses neveux. M. Ertaud, fils et petit-fils des fermiers de la Houssais se souvient, alors qu'il était enfant, dans les années 1930-40, des hangars de la Houssais, servant à entreposer les mâtures des ces beaux bateaux construits pour Franck Guillet. Seule, sa mère veuve, vit alors dans la maison familiale. Hors la saison des régates qu'il quitte toujours à regret, notre yachtsman se livre aux plaisirs de la chasse. Il passe pour un homme sévère mais il sait s'en remettre à son contremaître pour l'entreprise familiale. D'un caractère trempé, l'homme est réputé peu facile. Catholique pratiquant, il se lève aux aurores pour assister à la première messe. Il navigue toujours en cravate, coiffé d'une casquette blanche, et à bord, c'est un patron de droit divin, intransigeant

pour ses équipiers. On y trouve, à l'occasion de courses importantes de grands régatiers comme Jean Lebec, propriétaire d'un cotre anglais baptisé *Pen Duick*, qu'il devait céder au père d'Éric Tabarly.

Au total, Franck Guillet, possédera une trentaine de voiliers, certains à fond plat et à dérive centrale (les sharpies) aux grands yachts à l'image du 12 m *CR Hallali*, concourant de la Baule à la Norvège dans de nombreuses régates. Durant plus de 50 ans il marqua le yachting français de son parcours impressionnant. Parmi les fidèles matelots qui l'accompagnent, on note le trentemousin Tessier. On soulignera sa collaboration de longue durée avec son cousin nantais Cham-

penois ou avec Talma Bertrand, l'architecte naval, la préparation des équipages en 1921 pour les Jeux Olympiques de Paris (1924), ou encore sa contribution critique aux *Cahiers du Yachtisme* et ce, malgré les 3 opérations de la gorge qu'il subit en 1942, le laissant sans voix. C'est alors le plus souvent avec ses fils qu'on le voit naviguer en Loire, entre Orléans et Nantes. Fatigué, dans les années 1950, alors qu'il vient de perdre un œil dans un accident de chasse, il n'en continue pas moins à acquérir de nouveaux bateaux, éprouvant toutes les peines du monde à s'en séparer. Il décède à Orléans, en février 1967. Quelques mois plus tard, en juin, son *Hallali* participera modestement à la célèbre course Plymouth-La Rochelle.

Sources

Le chasse-Marée n° 241 (mai 2012)
Archives municipales de Rezé (état civil)
Archives municipales de Nantes (état civil)
Bibliothèque Nationale de France (site Gallica) – journal *Ouest Éclair*
Témoignage de M. Ertaud (recueilli par l'auteur janvier 2020)

La musique à Saint-Paul de Rezé

Les fanfares et autres harmonies ne tiennent plus qu'un rôle secondaire dans la vie sociale, mais le temps n'est pas si loin où les cérémonies commémoratives, surtout dans les campagnes, ne se tenaient pas sans la présence de la fanfare locale lorsque celle-ci existait.

La fanfare était aussi mobilisée pour les fêtes et kermesses catholiques car, s'il a existé des ensembles étrangers aux patronages dans quelques localités ouvrières, ce sont bien les dits patronages qui ont permis à ces ensembles de s'exprimer dans notre région.

Ceci a commencé très tôt et, dans le secteur, c'est en 1884 que naquit, à Saint-Julien-de-Concelles, la première société de musique du genre, ceci à l'initiative d'un prêtre. Il n'est pas inintéressant de noter ce qu'écrivent à ce propos G. Vivant et J. Glébeau dans leur ouvrage *Saint-Julien-de-Concelles et son passé*, paru en 1975 :

« Les débuts furent modestes ; si le promoteur était musicien, il ne connaissait aucune pratique instrumentale. On eut recours aux violoneux et pistons de villages qui, eux, n'avaient souvent aucune notion de solfège. Mais le public se satisfaisait de peu et dès le début, la fanfare paroissiale remporta un franc succès. Puis, à mesure que les années passaient, les jeunes musiciens partaient au service militaire. Chaque régiment possédait alors sa fanfare où les recrues pouvaient se perfectionner. Revenus au pays, après trois années consacrées en grande partie à la musique, ils donnèrent une nouvelle impulsion à notre société.

Plus loin nos auteurs écrivent : *« La fanfare, plus tard l'Harmonie de Saint-Julien, devint, sous l'impulsion de chefs remarquables [...] une des meilleures sociétés de la fédération musicale Bretagne-Anjou ».*

À Rezé, c'est la paroisse Saint-Paul qui prit les affaires en main, mais beaucoup plus tard, au lendemain de la Première Guerre mondiale seulement. À l'origine était non pas un prêtre, mais un laïc, Louis François Constant Hupé, né en 1901 à Saint-Nazaire. Il était le fils de Louis-Henri Hupé, originaire de Pontivy. Ceux-ci tenaient une succursale des Docks de L'Ouest à Saint-Nazaire puis, vers 1920, ils vinrent en tenir une autre, mais cette fois rue Aristide Briand, à Rezé.

En 1921, Louis-François partit faire son service militaire au 7^e bataillon des chasseurs alpins à Albertville. Le rôle de l'armée, mentionné plus haut, est confirmé, car c'est au sein de celle-ci qu'il apprendra à jouer du clairon et du cor de chasse.

Son unité ira participer à l'occupation de l'Allemagne en 1922. Démobilisé en avril 1923, il rentra à Rezé et intégra aussitôt les rangs du patronage Saint-Paul, à la section football en tant que joueur. La section de gymnastique fut créée cette même année. Louis François avait autre chose en tête et mit sur pied le groupe de cors de chasse et la batterie-fanfare.



Bataillon de chasseurs alpins d'Albertville 1921-22

Il travaillait alors chez le marchand de matériaux Reffé à Pont-Rousseau. En 1925, il s'engagea en politique au groupe d'extrême-droite des « Jeunes Patriotes » animé par Pierre Taittinger et le général Castelnau. En 1930, ce groupement était moribond et il rejoignit le Parti démocrate chrétien où il y resta jusqu'en 1938. Il intégra le syndicat CFTC en 1930 et devint administrateur de la mutuelle Caisse Chirurgicale. Il fut aussi, un des fondateurs de l'Association des familles nombreuses.

Durant la Seconde Guerre mondiale, il travaillait dans une société qui, beaucoup plus tard, intégra le groupe Total.



Section de Cor de chasse dans les Années 1930



Avec la Clique des Chevaliers de Saint Paul en 1923



Troupe du Gai Carillon dans les années 1950

La guerre avait considérablement freiné la vie associative. Dès 1945, elle reprit tout le terrain perdu. C'est alors que vit le jour, au sein du patronage Saint-Paul, une section de théâtre amateur qui s'appellera « Le Gai Carillon ». Cette troupe avait été créée par Marcel Grip-pay, Gaston Desmas et Robert Hardy. Louis Hupé en deviendra un acteur de talent avec des rôles très divers, dans des pièces comme « Nuit de Chine », « Michel Strogoff », « Le Marché de Pont-Rousseau », « Un coup de tabac » et bien d'autres. Vers les années 1955, la troupe des « Roussipontains » menée par Jean Mouchet prendra la relève, et jouera les revues dans le Théâtre municipal.

La musique tenait toujours sa place. Un ensemble d'instruments à cordes avait été créé pour accompagner la troupe de théâtre. Mais, il se créa aussi une harmonie, ensemble d'instruments à pistons, qui allait se produire durablement.

En 1961, la batterie-fanfare allait se transformer en News Fanfare, forte d'une trentaine de personnes.

Pour le temps fort de chaque année, la Mi-Carême nantaise, la fanfare s'unissait avec d'autres ensembles comme celui de Mache-coul, la Saint-Clair de Nantes, la Vaillante de Vertou et la Cambronaise de Saint- Sébastien pour former la « Garde Royale ».

L'ensemble fanfare-harmonie eut l'occasion inoubliable, pour ceux qui y étaient de se produire en Allemagne, dans le cadre du jumelage de Rezé avec Saint Wendel.



Cérémonie à la sortie d'église dans les années 1960

En 1968, intervint une nouvelle étape avec la formation d'un important groupe de majorettes qui allait désormais accompagner les musiciens dans tous les défilés. Décédé en 1971, Louis Hupé les aura donc connues.

Que de transformations étaient intervenues alors dans la société qu'il avait contribué à fonder ! Dans les années 1980-1990 elle n'allait cesser de se produire en s'efforçant toujours d'améliorer ses prestations.

Avec les années 2010 apparurent des nuages. En 2013, comme toutes les sociétés issues du patronage Saint-Paul, New's Fanfare apprit que l'association diocésaine propriétaire des

lieux où elles avaient leurs activités, allait mettre en vente. Acheter pouvait paraître risqué, mais l'histoire a montré que c'était la bonne solution. On avait, avec raison, confiance dans le bénévolat et un emprunt s'avérait possible. Alors, on acheta.

De lourds travaux allaient donc commencer en janvier 2014 pour se terminer pendant l'été. Maintenant, New's Fanfare est chez elle, ouvrant grandes ses portes pour tous ceux que cette musique intéresse.

Nous remercions la famille Hupé pour les documents qu'elle a prêtés ainsi que tous ceux qui nous ont apporté leurs témoignages.

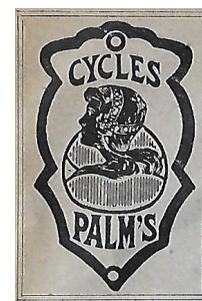
André Grelier, commerçant à Pont-Rousseau

Originaire de la Chapelle-Heulin, André Grelier commence un apprentissage de plombier-zingueur-couvreur. Puis il part à la guerre de 14-18. Son frère y est tué dans les combats. Revenu, il reprendra le magasin de cycles de celui-ci en Vendée. C'est un homme actif et il organise un bal dénommé « les Joyeux » pour les nombreux amateurs. Lors d'un mardi gras, Marie-Thérèse Oirit se présente ; elle ne sait pas danser. Il l'initie, ils se lient et se marient en 1920. Marie-Thérèse vit à Rezé depuis l'âge de 3 ans. Le couple s'y installe et, en 1923, reprend l'activité de cycles de la maison Avril, au 3 rue Félix Faure.

André Grelier fabrique maintenant des vélos sous la marque PAM'S, soude les tubes et les recouvre d'une protection par émaillage et nickelage. Il les vend, les loue et les répare. C'est le moyen de locomotion de loin le plus usité par la population ; ça va plus vite qu'à pieds. Qui a les moyens de se payer une voiture à cette époque-là ? Alors, ouvriers, laboureurs, commerçants ou artisans vont à bicyclette et, pour quelques-uns seulement à moto.

André Grelier est un animateur né. C'est un bon vivant et il lui arrive de fabriquer des draisienne, ancêtres des vélos, à l'occasion d'une kermesse, mais elles ne reviennent pas toujours, ce qui le navre profondément.

Il fabrique aussi voitures d'enfants, landaus, poussettes et tout ce qui peut rouler, à petite vitesse. Il a même élargi son activité à la réparation des machines à coudre.



Marie Thérèse, son frère Henri Oirit et 2 apprentis dont Auguste Gérard devant le magasin Coll. F. Grelier

À l'époque, nombre de femmes sont couturières, elles taillent et montent les vêtements de tous les jours, raccommodent et prolongent la vie du pantalon ou de la robe. André Grelier ne vend pas les machines à coudre mais il sait réparer ces mécaniques entraînées par le mouvement alternatif des chevilles, faciles à démonter et remonter pour un artisan comme lui. Parallèlement aux vélos, lui et son épouse vendent aussi tous les accessoires pour poussettes et machines à coudre.

André Grelier reçoit dans le magasin et travaille dans son atelier au bout du couloir toujours reconnaissable aujourd'hui. Derrière le magasin, se situe la cuisine-salle à manger toute noire qui doit être éclairée en permanence. La chambre se situe juste après. Trois enfants vont y voir le jour : une fille, Andrée, en 1926, un garçon, Jean, en 1928 et « la petite dernière », Françoise, en 1936.

Au-dessus du magasin, vivent les propriétaires M^{me} et M. Papin et leur fille unique, futur M^{me} Chabot. Dans le même immeuble, vivent aussi 6 autres familles dont celle de l'épicier Soulard. Chacun doit se contenter d'un espace réduit à cette époque-là.

La rue Félix Faure est très passagère. Malgré son étroitesse, c'est une route nationale, ou plutôt une double route nationale. La nationale 137 va de Saint-Malo à Bordeaux ; la nationale 23 va de Paris à Paimboeuf. Par cette rue commerçante passent tous les véhicules vers le pays de Retz et la Vendée ou en venant. Les cafés sont des pauses appréciés, en particulier pour ceux qui vont en ville et doivent d'abord payer l'octroi après le pont sur la Sèvre. Les affaires marchent bien pour les commerçants du lieu, par ailleurs très solidaires entre eux.



Carte postale rue Félix Faure

Une première carte postale illustre notre propos. Le pont est dans notre dos et la rue va vers l'actuelle place Pierre Sémard.

Avançons du côté droit de cette rue : l'épicerie Prodhomme, le bureau de tabacs Audran au même endroit que celui qui existe de nos jours, puis la charcuterie Duchêne et la grande maison Cassin grossiste en quincaillerie qui a une écurie pour plusieurs chevaux. On la reconnaît sur la photo, juste avant la charrette à bras. Suivent un café, le boucher Boudaud et le marchand de vins Jacq qui a du bon vin d'Algérie distribué à la clé, avant un petit passage longeant la propriété Cormerais qui, lui, vend de la bière. La quincaillerie de détail de François Moreau et d'Etienne, son fils, est très connue car l'on peut trouver n'importe quelle pièce à l'unité et ils sont très polis, mais pas pressés. Puis la mère Pichevin qui continue l'activité de son mari avec des ouvriers : sellier-bourrelier et le marchand de fromages Etienne Leroy, l'alimentation Godin. Le boucher Guilbaud, le serrurier Heurtin, et la teinturerie Bonnet sont plus haut dans la rue, avant la boulangerie Chéné et la pharmacie Cormerais, tout près du carrefour dit de Pont-Rousseau, entre les rues Thiers, Sadi Carnot et du Puits Baron.

Les commerçants et artisans se fréquentent et s'entraident. Sur le côté gauche de cette photo, se succèdent les épicerie de détail Soulard et Dixneuf puis la famille Foulonneau, négociant en épicerie, qui possède tout l'angle jusqu'à la rue de l'Industrie (future rue Vigier). Ils ont du sucre, de l'huile, de la farine et torréfient le café : ça sent bon. Ils vont livrer les épicerie de détail avec une charrette tirée avec un cheval. Le magasin de chaussures Georges occupe l'autre angle de ce carrefour. La poissonnerie Baron, un coiffeur, un serrurier, un tonnelier et le café d'Alsace où l'on est si bien accueilli et où l'on peut jouer au billard. Un magasin de modes et confection fait aussi mercerie, un cordonnier, un horloger bijoutier, Georges Launeau, et un marchand de meubles, Grandhomme, les Docks de l'Ouest et un autre épicier, ... toujours rue Félix Faure. Quelle diversité ! Au-

delà du carrefour, dit de Pont-Rousseau, ça continue rue Sadi Carnot et rue Thiers.

Dans le dos du photographe de la rue Félix Faure, sont installés, outre les cycles Grelier, le grainetier Bruneau au n°1, avant le chemin qui mène aux jardins Joyau à la Barbonnerie et aux prés de Sèvre. Ce chemin sert pour conduire les troupeaux de vaches et de chevaux dans ces grasses prairies inondables. La carte postale ci-avant présente une rue peu encombrée avec juste une voiture et une charrette à bras. D'année en année, la circulation se densifie avec des autocars Citroën et des camions qui roulent au gazogène, et à partir de 1930 un tramway qui rase les façades du côté droit en montant pour remonter cahin-caha jusqu'au Trois-Moulins. Les charrettes de foin, dressées en mulon, venant de l'arrière-pays dont Rouans, empruntent ces voies pour livrer les écuries de Grandjouan et Champenois et plus loin un entrepôt de la Prairie d'Aval à Nantes. Les gros pavés (comme ceux de la place Louis XVI) ne sont pas très confortables, mais ils résistent à ces charges.

Tous les commerces existent à Pont-Rousseau ; il y a même le choix sauf pour le lait frais. Il faut pour en avoir, aller chez la mère Lesage au Chêne Creux : c'est Marie Béran-ger-Agapit, la femme de Jean Lesage ; donc on l'appelle Marie-Jean. Ils ont leurs vaches dans les prés de l'Orgerie. André Grelier enfourche



André Grelier sur sa moto

sa moto pour aller chercher ce lait et emmène Françoise sur le porte-bagages. Parfois, c'est le fils Jean qui s'y colle, à vélo ou à moto.

La rue Alsace-Lorraine est plus large que la rue Félix Faure et les tramways peuvent s'y croiser. Tout près de la Sèvre, l'entreprise Grandjouan remise ses tombereaux. Les ordures ménagères de la ville de Nantes sont déposées à la Malnoue au sud de Rezé, près des Sorinières, et pour les y amener, les tombereaux passent chaque jour rues Alsace lorraine, Félix Faure et Sadi Carnot (la côte Saint Paul). En dépit de cette circulation, la vie est agréable, ponctuée par le va et vient des ouvriers à vélo vers les usines nantaises. De nombreuses maisons dites de la loi Loucheur sont construites vers le Chêne Gala et sur la route nationale qui mène au bourg de Rezé ; voilà de nouveaux consommateurs.

Si les cafés sont plus nombreux près de la Sèvre, là où il faut attendre avant de payer l'octroi à Nantes, de nombreux commerces y sont aussi présents : charcuteries dont Brunet, coutelleries, mercerie, bonneterie et modes, poissonneries, crèmerie, chaussures, coif-

feurs, boucher, boulanger (Lommelais), ébéniste et marchands de meubles, ... L'entreprise Champenois livre du charbon, du bois, du pétrole et toutes sortes de matériaux ; pour cela, elle a des écuries conséquentes, implantée pour partie dans la rue de Trentemoult, dont il ne reste aujourd'hui qu'une courte impasse fermée par un escalier.

Rue Alsace-Lorraine au niveau de l'actuelle église du Rosaire, sous le muret à droite passe le ruisseau du Danube ; pas plus bleu qu'à Vienne, il va se jeter dans le Seil de Rezé au-delà de la gare de Pont-Rousseau. Ce gros ruisseau reçoit toutes les eaux dites pluviales du coteau de Saint-Paul. Là, à droite, dans ce que certains désignent comme un trou, des petits jardins potagers bordent le ruisseau ; ils seront remplacés par l'église du Rosaire. Le vannier cultive joncs et osiers le long de ce ruisseau côté Barbonnerie et les y met à tremper pour ramollir les tiges. Le négociant en matériaux Reffé s'est largement installé à côté du ruisseau et possède la maison basse à droite. La première maison importante à droite est à Alexandre Hillion garagiste. Un porche permet d'accéder à un peintre en auto-



Carte postale rue Alsace Lorraine Coll. F. Grelier



André Grelier Coll. F. Grelier

mobiles. Puis, sont implantées la pharmacie Guillet, l'herboristerie Rivière et la une boucherie chevaline Cussonneau. Au décrochement, un passage conduit à l'entreprise Albert Joubert, aussi grossiste en épicerie. Le pignon visible est la première implantation des meubles Darlot. Tout paraît paisible.

Côté gauche, le café du Jour de F. Desmas ? un coiffeur et le grainetier Théophile Brunneau. Celui-ci possède une camionnette pour aller chercher ses graines, pommes de terre, paille, ... Ce véhicule sert aussi pour emmener tout le voisinage pique-niquer et pêcher sur les bords du canal de la Martinière. C'est aussi ça la solidarité et la convivialité.

Les grands élus du département et de la ville de Nantes s'inquiètent de ce goulot d'étranglement. Ces messieurs protestent auprès du Préfet et obtiennent une étude technique en

octobre 1934 : l'amélioration de la « traverse de Pont Rousseau » se fera par une nouvelle voirie. Les commerçants n'en ont connaissance qu'à l'été 1935 : ils préfèrent l'élargissement et déposent une pétition de 150 signatures : Alfred Joubert est le premier signataire, André Grelier est le 7^e signataire et son propriétaire A. Papin, le 143^e. Rien n'y fait : les maisons du carrefour de Pont-Rousseau, rues Thiers et Sadi Carnot, sont démolies au printemps 1939. Les remblaiements des arrières de la rue Alsace-Lorraine commencent en 1940 et sont stoppées par les Allemands en 1942. Deux enfants d'un boucher jouent dans le sable accumulé et y font un tunnel qui s'effondre sur eux, les ensevelissant.

Au début de la guerre, Andrée, la fille aînée du couple Grelier est à Paris. Le père va la chercher avec un bon vélo et la ramène sur le porte-bagages. Il a perdu quelques kilos dans cette expédition.

Après les bombardements sur le centre de Nantes de septembre 1943, la famille Grelier monte dans une charrette et se réfugie dans la famille à La Chapelle-Heulin. Quelques semaines plus tard, une bombe tombe à proximité : Françoise Grelier la situe dans les jardins de Joyau à la Barbonnerie, mais je ne repère pas l'impact. Le souffle fait exploser la vitrine du magasin d'André Grelier ; en peu de temps, les pillards se servent en vélos et poussettes. Les propriétaires des murs du magasin, messieurs Papin et Chabot, sont indemnisés et ne renvoient rien à leur locataire. Marie Thérèse continue la vente d'accessoires de détail pendant qu'André Grelier va livrer le pain de la boulangerie industrielle Gringoire. Celle-ci fait faillite et André retrouve un emploi de plombier-couvreur chez Poulet. Les temps sont durs.

Les travaux reprennent en 1947 et la circulation est déviée par l'avenue de la Libération, la place des Martyrs et l'avenue de la IV^{ème}

République en mars 1948. Plus grand monde ne passe rue Félix Faure. Le chiffre d'affaire baisse, mais le service des impôts n'en tient pas compte et la patente devient trop élevée. André Grelier fait faillite en 1952. À sa place s'installe une poissonnerie. La famille Grelier s'en va rue Victor Fortun.

Rédigé par Gilles Retière à partir des renseignements fournis par Françoise Grelier-Bouché, née au 3 rue Félix Faure en 1936.



Carte de visite - Coll. F. Grelier

Appel à témoignages

Le Conseil général veut une amélioration de la circulation sur les routes nationales RN 137 (actuellement rue Jean-Jaurès) et N 23 (rue de la Commune). Il s'énerve en séance le 25 avril 1934 et décide des travaux de démolition, le 6 novembre 1935. Toutes les maisons pointées sur la photo suivante vont ainsi disparaître.



Immeubles à démolir au tournant de la rue Sadi Carnot (points noirs)

Peu de piétons sur cette photo ! Ce n'est pas le cas en 1930. Dans les dossiers administratifs de la Préfecture de 1934 à 1939 et dans le dossier technique des Ponts et Chaussées de 1940 à 1948, on trouve des lettres entre administrations, des plans qui ne relatent pas la vie des habitants ; aussi, je lance un appel. Avez-vous des photos de la circulation, des récits d'encombrements, d'accidents entre 1930 et 1939.

Une pétition a été signée fin août 1935 par 150 commerçants et propriétaires et 175 usagers. Comment la décision a-t-elle été prise ? Qui menait les discussions face aux autorités ? Quelle a été l'attitude des élus municipaux, du conseiller général, Jean-Baptiste Vigier et du député, Duez ?

Plusieurs familles ont vu leur maison démolie au printemps 1939, voire reconstruite notamment les familles : Aubin Guillou, café central ; Gaborieau, peintre ; Henin, mécanicien ; Battut, mercerie ; Debray, Toussaint, Ganachaud, épicier ; Legargasson, serrurier ; Defontaine, boulanger ; Casalis, pâtissier ; et Fort, Musseau, Hervouet, Grandhomme, Leclerc, habitants de la rue Sadi Carnot. Pour la rue Thiers : Caffin ; Fonteneau ; Gillet ; Brondy, boulanger ; Brossaud, chaussures et sabots ; Cormerais, pharmacien ; Charrier et Constantin Gustave ; Visonneau Chauvet ; Moreau Louis, dans le prolongement de la rue Thiers.

Le Grand Café des Abattoirs, le café du Printemps de Ricordeau, les bâtiments de Théodule Brossard près de la place Sarraill, le parc

de Louis Champenois, les bâtiments de M^{me} Bugnot-Vannier et la société des filatures des Crins de l'Ouest, rue de Trentemoult, les bâtiments de René Reffé. Comment ont-ils fait valoir leurs droits ?

J'ai la version de l'administration. Que sont-ils devenus ? Avez-vous des photos ? Nantes a 180 photos des travaux sur le boulevard des

Martyrs Nantais de la Résistance et nous, nous n'avons rien.

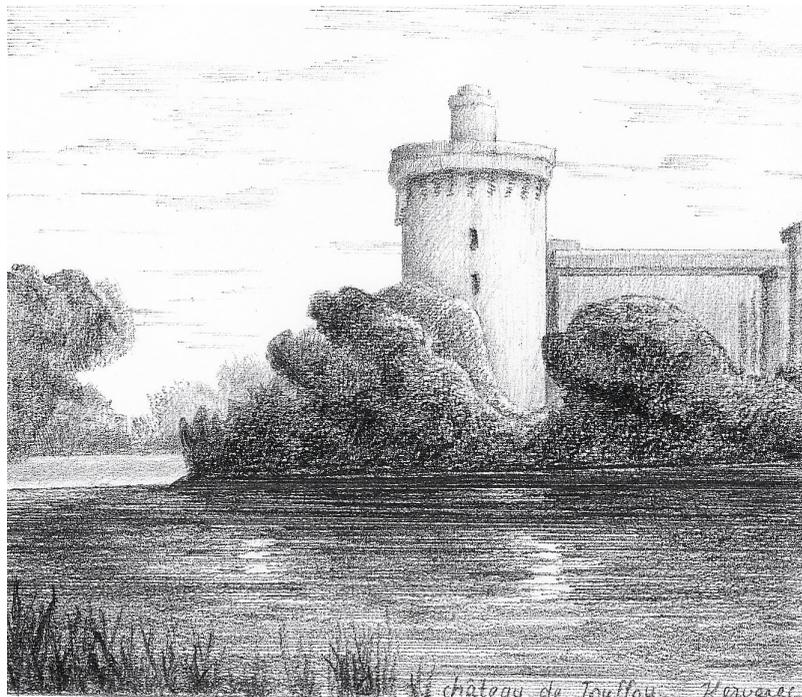
Comment les riverains ont-ils vécu les travaux et leurs interruptions de 1942 à 1947 ?

Que s'est-il passé après mars 1948 ? Voir l'article sur la famille Grelier dans ce numéro.



Tracé de l'aménagement de la voirie au Carrefour de Pont-Rousseau

Le château de Touffou



Le site

Les terres de la vicomté de Rezé sont issues du domaine des comtes de Nantes, devenus ducs de Bretagne. La forêt de Touffou, elle, couvrait un vaste espace allant de Bouaye à Geneston, Le Bignon. La trace forestière est perceptible sur tout le sud de Rezé et jusqu'aux Trois Moulins (landes de Belleville) au nord. Sur le plan seigneurial, les lieux de la Brosse, le Génétais, la Bauche-Thiraud etc. sont restés sous Touffou jusqu'à la Révolution.

Le château de Touffou se situait, à l'origine, dans la paroisse de Le Bignon. Le site a été rattaché à la commune de Les Sorinières lors de la formation de celle-ci au 19^e siècle, le donjon centre de la défense, se situait en lieu et place de l'échangeur routier où la pénétrante nantaise vient rejoindre la route de Montaigu.

À proximité se situe le château moderne de la Cour Neuve construit au 19^e siècle sur les ruines d'un ouvrage incendié pendant les guerres de Vendée.

Les premiers propriétaires du 19^e siècle avaient probablement en leur possession une gravure ou autre image représentant le château médiéval au bord de son étang et ils la firent reproduire en peinture murale dans une salle de leur demeure. Nous en ignorons l'existence et nous en devons une photo grâce à l'ami Joseph Léauté, dont les parents, cultivateurs, tenaient en prairies une partie du site de l'ancien étang. Je suis allé en sa compagnie reconnaître tout le dit site lequel est marqué par des mouvements de terrain considérables.

Sur la peinture, nous découvrons une vraie forteresse en pierre composée de deux parties, la haute cour avec le donjon et une courtine constituant le château initial, d'une part, la basse-cour ou la cour neuve, agrandissement vers le nord-est, d'autre part. Les actes anciens indiquent un autre nom, la Garne, c'est-à-dire la défense. Le verbe garnir avait aussi le sens de fortifier, défendre. Il se peut que les deux ensembles aient été séparés par une

douve et rattachés par un pont-levis, disposition fréquente dans l'architecture militaire médiévale.

Aisé à fortifier, le site était certainement occupé à l'époque gauloise, d'où provient son nom. J'ai déjà traité de celui-ci dans le passé et ne vais pas y revenir, mais je rappelle cependant que Touffou près de Poitiers, est aussi un nom de château. Nous allons aujourd'hui, nous arrêter sur le nom du ruisseau alimentant l'étang et les douves : la Brenâ.

Nous sommes en pays de langue poitevine et, en francien, nous aurions *la Brenais*. La base est très certainement le celtique *bren*. Le breton *bren* et le gallois *bryn*, mots qui se prononcent *brenn*, ont le sens de mamelon, coteau, colline, ce qui, ici aurait désigné la hauteur naturelle aménagée en motte sur laquelle a été construit le donjon (en bois primitivement).

La Brenâ prend sa source en forêt de Touffou et sert de limite, en amont, aux communes de Vertou et Le Bignon. Elle va rejoindre l'Ognon. Un étang a été aménagé dans la partie privée de la forêt.

La défense des Marches

Les historiens Michel Lopez et Noël-Yves Tonnerre, pour définir la fonction de cette forteresse, insistent avec raison sur le contrôle des axes routiers passant à proximité et reliant le Bas-Poitou à la ville ducale mais, à mon avis, ils ont tort d'oublier la surveillance des Marches. À Pont-Saint-Martin, La Chevrolière, Le Bignon, Vertou, il est déjà fait état de la présence de territoires de marches, en l'occurrence dites « avantagères à la Bretagne ». À Vertou, il s'agit d'une petite seigneurie, celle des Navinaux (cf. le village des Avineaux), laquelle contrôle le passage de la Maine sur la rive gauche, la rive droite se trouvant à Saint-Fiacre (Le Coin). Dans les marches de ce type, les droits féodaux étaient

du, à parts égales aux ducs de Bretagne et aux comtes de Poitou. Par contre, les ducs avaient, seuls, la suzeraineté, la justice et la coutume. À Remouillé, nous étions déjà dans les marches avantagères au Poitou, alors qu'à Saint-Colomban ou Corcoué, nous étions dans les marches communes à la Bretagne et au Poitou, c'est-à-dire que tout était partagé par moitié, ce qui permettait tous les abus. Et que dire du village du Retail, aujourd'hui dans la commune des Lucs, en Vendée. Il relevait, en indivision, de la Bretagne, du Poitou et de l'Anjou, ce qui, selon un texte médiéval, contribuait « à brouiller étrangement le cerveau » des habitants du lieu. Ils avaient, à subir, en permanence, la cupidité et les exactions de leurs trois seigneurs.

Touffou marquait la limite septentrionale du pays des marches où les conflits étaient l'ordinaire.

Prison ducale

En 1213, un Capétien, Pierre de Dreux, accédait à la régence du duché par son mariage avec Alix de Bretagne, fille de Constance de Bretagne et de Guy de Thouars. Il est plus connu sous le nom de Pierre Mauclerc. C'est lui qui décida d'agrandir l'enceinte de la ville de Nantes sur la rive droite de l'Erdre. Est-ce lui qui fit agrandir le château de Touffou ? Nous ne le saurons jamais.

Mauclerc, sitôt devenu régent, commença à s'en prendre aux clercs d'une part et à une coalition de seigneurs, surtout angevine, menée par Amaury de Craon, d'autre part. Celui-ci réclamait la seigneurie sur la ville de Ploërmel, ce que Mauclerc refusait. L'armée de Craon alla s'emparer de La Guerche et Châteaubriant. Mauclerc alla l'en déloger mais alors que les hommes de Craon étaient surtout des chevaliers, leur adversaire avait aussi mobilisé les milices paroissiales, hommes allant à pied et, pour l'essentiel, armés d'arcs et de flèches. A terre, empêtrés

dans leurs armures, souvent coincés par leurs montures et ceci dans les vignes, les chevaliers qui n'avaient pu s'enfuir furent massacrés ou faits prisonniers. Mauclerc tenait Amaury de Craon et son allié le comte de Vendôme. Le premier fut emprisonné au château de Touffou où il resta deux ans. Pour sortir, il dut céder ses droits sur Ploërmel, payer une lourde rançon et s'engager à marier sa fille à Arthur, second fils de Mauclerc (qui mourut encore enfant).

Il dût y avoir bien d'autres hôtes de marque dans les geôles de Touffou, mais il faut aller au 15^{ème} siècle pour y trouver Gilles de Bretagne, fils cadet du duc Jean V et frère du duc François 1^{er}. Né vers 1424-1425, Gilles avait 17 ans lorsque ce dernier monta sur le trône. Dans son enfance, il avait séjourné à la cour d'Angleterre et s'était lié d'amitié avec le roi Henri VI. En Bretagne, il allait se montrer l'homme du parti pro-anglais, nouant des alliances Outre-Manche en contradiction avec la politique ducale. Il séjournait dans son château du Guildo, près de Dinan lorsqu'il fut arrêté. En 1446, il comparut devant les états de Bretagne et, la même année fut déclaré prisonnier d'Etat, détenu, successivement, à Châteaubriant puis Moncontour. Le roi Charles VII, suzerain du duc, fit parvenir un ordre de libération à celui-ci. Il était arrivé à Moncontour mais, au même moment,



Pierre tombale de Gilles de Bretagne
— Abbaye Notre-Dame de Boquen



Le duc François 1^{er} de Bretagne,
frère aîné de Gilles de Bretagne
-Wikipédia

les Anglais s'emparèrent du château de Fougères (octobre 1449). Du coup le duc donna un contre-ordre et fit transférer son frère à Touffou. Nous ne savons pas combien de temps il y resta, mais ce ne fut pas long et on le transféra au château de la Hardouinais, près de Merdrignac, aujourd'hui aux confins des Côtes d'Armor et du Morbihan. Il y fut assassiné dans sa cellule par étranglement en avril 1450.

La prise du Château

Le château de Touffou ne fut pris qu'une seule fois et de façon pas banale par une femme, Jeanne de Belleville, veuve d'Olivier IV de Clisson, mère d'Olivier V, le connétable.

Nous étions en 1343. Depuis deux ans, la Bretagne était ravagée par une guerre de succession entre deux lignages issus d'Arthur II. D'un côté étaient Jeanne de Penthièvre et son époux, Charles de Blois, soutenus par le roi de France, Philippe VI de Valois. De l'autre côté était Jean de Montfort soutenu par le roi d'Angleterre, Edouard III.

Publiquement, Olivier de Clisson était du parti de Blois mais, secrètement, il négociait avec les anglo-montfortistes. Il allait être trahi par un Anglais, le comte de Salisbury qui, apprenant que le roi Édouard l'avait fait cocu, se vengea en faisant parvenir au roi Philippe, les preuves de la trahison d'Olivier de Clisson. Celui-ci fut aussitôt arrêté, jugé, condamné à mort et décapité. Son corps allait être pendu au gibet de Montfaucon et sa tête envoyée à Nantes pour être exposée en haut de la tour Sauvetout.

Jeanne de Belleville se devait de venger son époux. Elle se mit à la tête d'une armée de quelques centaines d'hommes pour aller prendre le château ducal le plus proche, Touffou.

Le capitaine commandant la place était alors Le Gallois de la Heuse, lequel ignorait tout du sort d'Olivier IV. Lorsqu'il aperçut Jeanne à la tête d'une quarantaine d'hommes, il crut à une chasse venant lui rendre visite et fit abaisser le pont-levis. Le chroniqueur raconte : « ... aussitôt que le pont-levis fut abaissé, celui qui portait le cor de chasse donna le signal aux gens d'armes qui étaient en embuscade et qui accoururent promptement. Ils se rendirent maîtres du château et passèrent au fil de l'épée tous ceux qui y étaient ».

Le Gallois de la Heuse connaissait une cachette et, seul, il échappa au massacre. Jeanne de Belleville ne rentra pas à Clisson. Elle se transforma en corsaire pendant quelque temps puis trouva refuge en Angleterre.



Jeanne de Belleville- Wikipédia

L'évolution du site

Le capitaine commandant à Touffou était toujours un proche du duc en place. La châellenie était aussi une entité économique et, en tant que châtelain, il avait la responsabilité de la gestion du massif forestier, des landes et autres terres, ainsi que des domaines et villages relevant de la juridiction.

Les noms des différents capitaines qui se sont succédés et leurs qualités montrent qu'il

s'agit toujours de seigneurs titrés par ailleurs. En 1387, on voit le duc Jean IV donner l'ordre, le 26 septembre, à son trésorier, Richard de Lesmenez, de payer à son connétable de Touffou, Laurent Coupegorge, les gages de cinq hommes d'armes et de trois arbalétriers appartenant à la garde du château. Le frère de Laurent était seigneur de Maubreuil en Carquefou.

Le 27 mai 1460, le duc François II ordonne le remboursement à sa tante Catherine de Luxembourg, de 300 livres avancées à Pierre Gaignant pour être employées aux travaux de fortifications à Touffou et plus précisément aux défenses d'artillerie, ce qui laisse à penser qu'on y construisit alors des bastions. Catherine de Luxembourg était la veuve d'Arthur III.

Touffou tomba dans les domaines royaux du fait des mariages successifs d'Anne de Bretagne avec Charles VIII et Louis XII. Le 29 mars 1564, un édit du roi Charles IX incorpore la juridiction seigneuriale de Touffou au siège présidial de Nantes.

Le château a alors perdu ses fonctions militaires. En 1572, Marc de Barberé, sieur de la Bauche Thiraud en Rezé (qui dépend de Touffou) obtient l'autorisation de construire un moulin qui fonctionnera à partir de 1577.

Le 18 août 1614, les États de Bretagne, rassemblés à Nantes, demandent le droit de démolir le château, ce qui leur est accordé par l'administration royale. La légende veut que ce soit Richelieu qui ait donné l'ordre mais il n'est entré au conseil du roi qu'en 1624.

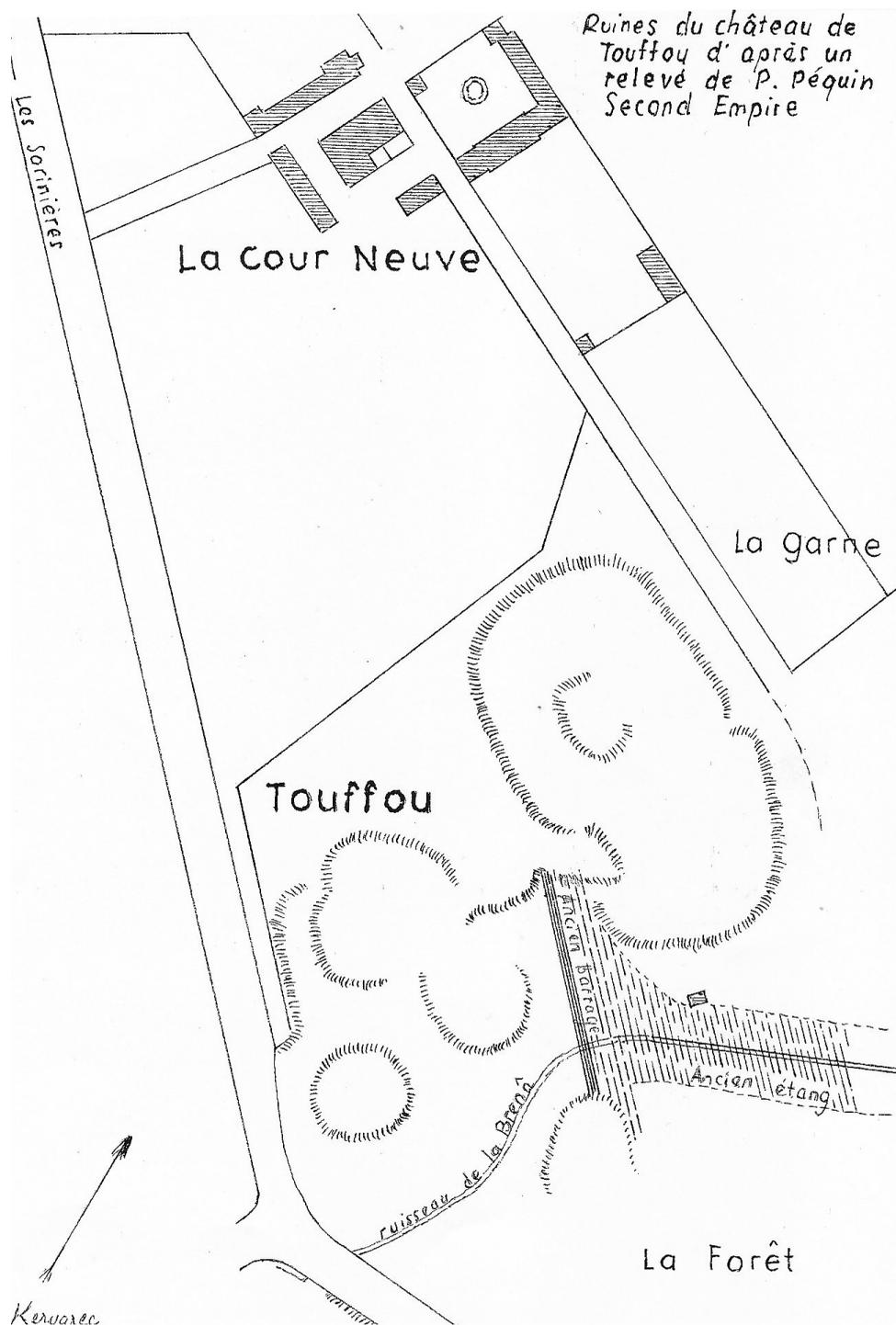
À partir de 1614, commence donc la démolition de l'ancienne forteresse transformée en carrière. La Révolution mettra fin aux contraintes d'origine féodale.

Bibliographie

Doucet Yann, *Le Bignon à travers les siècles*, Éditions Hérault 1998

Chédeville André, Tonnerre Noël-Yves, *La Bretagne féodale, X^e, XII^e siècle* ; Ouest-France, Université 1987

Lopez Michel, « Un domaine ducal en Pays de Retz : la châellenie de Touffou » ; *Bulletin n°4 de la Société d'étude et de recherche du Pays de Retz*, 1984



Dessin Michel Kervarec

Le crime de Pierre-René Sarrebourg

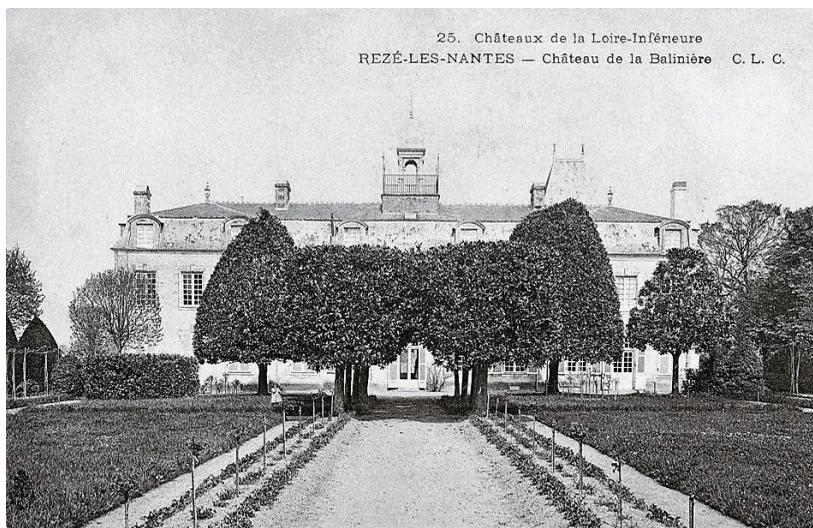
Deux journalistes, Christophe Belser et Dominique Bloyet, ont écrit un ouvrage qu'ils ont intitulé : *Les grandes affaires criminelles de Loire-Atlantique*, paru aux éditions de Borée en 2008. Parmi celles-ci, l'une est dite « Une brute au sang bleu », style journalistique accrocheur pour le grand public.

Les Sarrebourg d'Audeville ont longtemps possédé le domaine de la Balinière en Rezé, lequel était séparé du domaine des Monti par la seule route de Machecoul (aujourd'hui la rue Victor Fortun). Les deux familles se fréquentaient et, dans les archives d'Édouard de Monti, je me souvenais avoir lu une note concernant un Sarrebourg rencontré en 1861 dans une rue du Caire, en Égypte, alors qu'il partait en excursion sur le Nil avec le comte de Chambord. Ce Sarrebourg là « gagnait » sa vie en vendant des allumettes dans les rues. Autrement dit, il était à la veille de tomber dans la mendicité et Édouard de Monti ne pouvait que chercher à le sortir de là. Il lui trouva donc un emploi à la compagnie de Suez, mais qu'a-t-il fait ensuite ? Nous étions manifestement dans le cas d'un homme à la dérive, chose qui peut arriver dans toutes les couches de la société. J'ai alors pensé à un rapport avec René-Pierre et

effectivement, ce dernier n'était autre que le fils unique d'Alfred, l'homme du Caire, lequel avait abandonné sa jeune épouse avant même l'accouchement.

Les Sarrebourg sont arrivés à Nantes au début du 18^e siècle. Ils venaient de la région d'Orléans et appartenaient au monde des marchands et autres négociants. Audeville est le nom d'une localité voisine de cette ville où ils avaient leur propriété. Ils n'étaient pas nobles.

Charles Sarrebourg d'Audeville est devenu propriétaire de la Balinière par son mariage avec Anne Ducoudray-Bourgault en juin 1821. Anne était la fille d'André Ducoudray-Bourgault et de Marie Jacquette Baligant, de la haute bourgeoisie nantaise. Sous l'Ancien Régime, pour leurs biens à Rezé, les Bourgault se situaient au 5^e rang des fortunes rezéennes, mais au premier rang des roturiers.



25. Châteaux de la Loire-Inférieure
REZÉ-LES-NANTES — Château de la Balinière C. L. C.

Château de La Balinière - Rezé Coll. privée

Charles Sarrebourse accéda à la municipalité de Rezé sous la Restauration, en 1826, Joseph de Monti étant alors maire. Hostiles à Louis-Philippe, ils démissionnèrent en 1830, mais le premier se ravisa en 1834 et prit la tête de l'opposition légitimiste. Il resta en poste sous la Seconde République et sous le Second Empire jusqu'en 1860.

Le couple de Charles et Anne eut onze enfants. Parmi ceux qui atteignirent l'âge adulte, l'aîné, Charles également, devint notaire. Le second était Alfred, l'homme du Caire. On note encore Gustave, conseiller de préfecture au Puy puis sous-préfet d'Apt, qui se déclare aussi poète. Henri, lui, était capitaine au long cours et Arthur, contrôleur de l'exploitation du chemin de fer d'Orléans.

La dérive d'Alfred n'est donc pas due à un drame majeur familial. Il s'était marié le 26 juillet 1859 au Pouliguen avec Anne Eulalie de la Marque, propriétaire. Les témoins du marié étaient son frère Charles et son ami Alexandre de Monti de Rezé, propriétaire du château de la Bretonnière en Vigneux. Les témoins de la mariée étaient Charles Chaton des Morandais, cousin, propriétaire du château du Coudrais en Langouët (Ille-et-Vilaine) et son frère François de la Marque vérificateur des douanes à Paimboeuf.

Du couple naquit Pierre-René, Anne, Marie, Paul le 30 juillet 1860 au Pouliguen, mais le père était déjà parti. Sur l'acte de naissance, il est indiqué que celui-ci demeurait alors à Jemmapes en Afrique « pour affaires ». On note que Henri, le capitaine au long cours, frère d'Alfred, s'est marié en Algérie, mais beaucoup plus tard (1890).

Pierre-René allait donc passer son enfance au Pouliguen couvé par sa mère, mais elle ne réussit pas à lui donner une éducation suffisante pour tenir son rang social. Il était in-

culte et vulgaire et plus occupé à s'amuser avec ses copains qu'à s'instruire.

Il rencontra sa future épouse à Nantes à l'occasion d'un mariage. Les parents de celle-ci ne l'appréciaient pas, l'homme n'ayant ni métier ni aucun emploi, mais ils donnèrent néanmoins leur accord. Ils se marièrent donc le 27 décembre 1887 à l'église Saint Nicolas. Elle se nommait Augustine Félicie Heurthaux, fille d'Alfred Heurthaux et de Augustine Martin, propriétaires, demeurant à Nantes rue Bonne Louise.

Les témoins du marié étaient deux de ses cousins : Joseph Edouard Marie de Monti de Rezé, propriétaire 28 ans demeurant route de Paris et Paul Marie des Champs Saint Léger de Brécharde, propriétaire, 38 ans.

Les témoins de la mariée étaient son jeune frère Alfred, avocat, rue Bonne Louise, et son aïeul maternel, Félix Martin, demeurant boulevard Delorme.

Le père Heurthaux allait subvenir aux besoins de sa fille en lui offrant une dot de 40.000 francs plus une rente de 4.000 francs. Les époux allèrent s'installer au Pouliguen où naquirent Renée Alice en octobre 1888 et Anne Marie en novembre 1889. On ne peut savoir quand leur grand-père fit sa réapparition mais Alfred Sarrebourse revint au Pouliguen pour y mourir le 11 décembre 1889. À son procès, on reprocha à Pierre-René d'avoir refusé de le voir, mais c'est bien lui qui alla déclarer le décès.

Avec son épouse comme avec les domestiques Pierre-René apparaît comme une brute souvent ivre. Toujours oisif, il avait mis la main sur l'argent de son épouse et le dilapidait en placements douteux ou à faire la fête avec ses amis, venant souvent à Nantes où d'aucuns l'avaient surnommé « le petit père Cognac ».

À la maison, il n'avait pas supporté la naissance d'Anne-Marie qu'il appelait la Heurthaux.

Au procès, deux bonnes qui s'étaient succédé en témoignent.

Marie-Thérèse Magré dit : « *Il maltraitait madame pendant sa grossesse, sans égard à sa situation. Madame ayant refusé de causer la nuit, son mari alla tremper un débarbouilloir dans l'eau et le lui flanqua par la figure. Une autre fois, il la pinça pour la forcer à rester éveillée, si bien que madame en portait des traces* ».

Françoise Chauvet dit : « *Je l'ai vu frapper sa femme et lui faire des scènes abominables. Il la battait tellement que ses bras en étaient noirs. Une fois, il l'a jetée du lit en la tirant par les cheveux. Il ne voulait pas que madame donne à boire à son enfant. Il ne voulait pas entendre le bébé crier dans sa chambre. Il la traitait de « chameau », de « fille de pute »* ».

Jeanne Clément, employée comme cuisinière, témoigne dans le même sens. Elle parle de la persécution des enfants : « *Dès 4 heures du matin, je devais descendre la petite dans la cuisine. Il disait qu'elle puait trop* ».

Craignant pour ses enfants comme pour elle, Augustine dut se résoudre à demander la séparation. Elle fut acquise le 2 octobre 1890 par jugement du tribunal civil de Saint-Nazaire, après quoi Augustine se réfugia à Nantes chez ses parents avec ses deux filles.

Pierre-René ne s'avoua pas vaincu pour autant et il loua un meublé rue Bonne Louise à côté de la maison Heurthaux, assiégeant celle-ci par ses visites impromptues, terrorisant ainsi Augustine, laquelle n'osait plus sortir. Désœuvré et souvent alcoolisé, il était un véritable danger.

Sans cesse repoussé, Pierre-René passa à l'étape suivante. Le 2 décembre, il alla déposer

son pistolet chez un armurier en lui demandant d'adoucir la détente. Chez un autre, il acheta un fusil de chasse et des cartouches. Chez lui, il nettoya et gagna son couteau à cran d'arrêt.

Un jour s'écoula et, le 4 décembre, armé, avec l'intention d'exterminer la famille, Pierre-René alla sonner chez les Heurthaux. La bonne, qui avait ouvert, fut bousculée et, alors que la famille finissait de déjeuner, il tira sur Augustine en plein visage puis visa sa mère, mais Alfred Heurthaux put dévier le coup qui aboutit dans un pied de chaise. L'assassin prit la fuite en empruntant la rue Bertrand-Geslin, poursuivi par le père Heurthaux et un passant venu à la rescousse. Ils coururent ainsi jusqu'aux abords du palais de justice où un autre passant parvint à ceinturer le fuyard. À la maison, Augustine était alors décédée.

Ayant été intercepté près de la prison, Sarrebourse s'y retrouva tout de suite pour un premier interrogatoire. Il joua la carte de l'aliénation : « *Le 4 décembre, je voulais me suicider en raison du dénuement dans lequel je vivais et où ma femme et sa famille m'avaient plongé. J'avais pris mon arme dans cet objectif. C'est en passant sous les fenêtres des Heurthaux que j'ai entendu les rires de ma femme. Pris de colère, je me suis précipité chez eux. J'ai tiré sur elle sans la viser et sans savoir ce que je faisais* ».

Le 16 mars 1891, le criminel comparut devant la cour d'assises. Plus d'un millier de personnes attendaient dehors. On se doute que l'affaire fit grand bruit à Nantes, à Rezé et ailleurs, vu le nom de l'inculpé. Celui-ci continuait à jouer la carte de l'aliénation pour sa défense. Il avait des hallucinations, etc. mais les trois médecins aliénistes consultés ne virent rien d'autre qu'un simulateur. Des amis vinrent témoigner en sa faveur. Sa mère le soutenait toujours, mais le personnage avait tellement de charges contre lui que la plus adroite des défenses ne pouvait guère peser.

Le verdict tomba le 18 mars. Le jury reconnut la culpabilité de l'accusé à toutes les questions posées et ne retint aucune circonstance atténuante. En conséquence Pierre-René Sarrebourse fut condamné à mort, la décapitation devant avoir lieu place Viarme. Il aurait dit aux gendarmes : « *J'aime mieux ça que les travaux forcés à perpétuité* ».

Il ne donna pas suite au pourvoi en cassation, mais son avocat, M^e Demange, du bar-

reau de Paris, obtint de Sadi-Carnot, président de la République, la transformation de la peine de mort en déportation au bagne de Nouvelle-Calédonie.

Il y fut transféré. Il y mourut à l'île de Nou, le 19 juillet 1901 à l'âge de 41 ans. Il avait donc vécu dix ans au bagne. Triste ironie : sur son acte de décès, il est indiqué comme veuf.

Je remercie Liliane Biron pour les recherches généalogiques.

DEPOTS DES CONDAMNÉS Aux TRAVAUX FORCÉS.		Le nommé <i>Sarrebourse d'Audeville,</i> <i>Pierre-René-Louis-Marie-Saul.</i>	
NUMÉRO MATRICULAIRE DE LA COLONIE <i>19051</i>		écroué sous le n° 4985, fils de <i>Alfred-Marie-Philippe</i> et de <i>Louise-Eustochie-Josephine de la Moignon.</i>	
Taille d'un mètre 720 millim.		né le <i>Poulignan, le 29^{juin} 1860</i> arrondissement de <i>Saint-Hippolyte</i> département de la <i>Loire-Inférieure</i> . Âgé de <i>31</i> ans, domicilié à <i>Nantes</i> , arrondissement de <i>Nantes</i>	
Cheveux Front Yeux Nose Bouche Dents Mains Pieds Tête Autres particularités :		département de la <i>Loire-Inférieure</i> ; ayant exercé, avant son arrivée au dépôt, la profession de <i>seurs professeur</i> . condamné le <i>Dix-huit Mars 1891</i> par arrêt de la <i>Cour d'Assises</i> de la <i>Loire-Inférieure</i> siégeant à <i>Nantes</i> à la peine de <i>Mort</i> . Mais par <i>Présidence</i> du <i>10 Mai 1894</i> la peine de <i>Mort</i> a été commuée en celle des <i>Travaux Forcés à perpétuité</i> . <i>Arrêt de la Cour de Cassation du 26 Juin 1894</i> <i>Le Procureur et l'Intendant d'Amarrant commus à 4 Décembre</i> <i>1890.</i>	

Extraits du dossier individuel de bagne
Pierre-René Sarrebourse. Archives Nat. d'outre-mer

Histoire d'un tiers de sou mérovingien de Rezé

Dans un article récemment publié dans le bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de Loire-Atlantique 2019, tome 154, reprenant pour l'essentiel celui précédemment paru dans la revue *Armor Numis* n°127 de septembre 2017, Gildas Salaün évoque la réapparition d'un tiers de sou d'or frappé à Rezé à l'époque mérovingienne, revêtant un « *intérêt majeur pour la numismatique de la région nantaise* ».

Cette monnaie faisait partie d'un ensemble dispersé en 2015, provenant principalement de deux importantes collections numismatiques anciennes, celle formée au 18^e siècle par l'abbé de Jobal, chanoine de la cathédrale de Metz, reprise ultérieurement par le comte de Lambertye.



Le tiers de sou de Rezé est décrit de la façon suivante :

- Avers/ RACIATE. Filet extérieur. Buste à gauche, tête relevée et vue de trois quarts.

- Revers/ + TEODIRICO. Filet extérieur. Croix grecque ancrée sur la croisette initiale.

Or : 1,16 gr - 12 mm -

Tirant son origine du solidus romain et byzantin créée par Constantin, le tiers de sou est aussi appelé tremissis, monnaie d'or valant un tiers de solidus.

Selon le dictionnaire Larousse de numismatique, « *entre 575 et 675, en Gaule, les mérovingiens ont émis d'innombrables tremisses, portant un nom d'atelier et un nom de monétaire, ou un nom de roi et un nom de monétaire* ».

Le monnayage ci-dessus représenté a connu un parcours mouvementé, qui s'inscrit dans l'histoire générale de la cité de Ratiatum.

Ratiatum à l'époque mérovingienne

Les recherches archéologiques ont confirmé que le site de Ratiatum avait été occupé dès la première moitié du 1^{er} siècle après JC. La cité, deuxième ville des Pictons, est mentionnée par le géographe grec Ptolemée. Sa grande phase d'urbanisation date du milieu du 2^e siècle, mais son activité décline dans le courant du 3^e siècle.

Survint ensuite un événement marquant : citant l'archéologue Lionel Pirault, Yann Vince rappelle que, « *vers la fin du 4^e siècle, Hilaire,*

évêque du siège épiscopal de Poitiers, baptise Lupianus, qui fut peu après enseveli dans le Vicus Ratiatensis (Rezé). Le tombeau miraculeux de ce personnage fut vénéré dès lors comme celui d'un saint attirant une foule de pèlerins et de fidèles » (Yann Vince, *L'Ami de Rezé* n°84, mai 2019).

Après les invasions barbares affectant la Gaule romaine et la chute de l'Empire romain d'occident en 476, Ratiatum connaît, à l'époque mérovingienne, un certain renouveau. Dans son *Histoire des Institutions de la Bretagne*, Marcel Planiol indique qu'« au premier concile d'Orléans, en 511, il est question d'une civitas Ratiatica ou Ratiatie », précisant que « parmi les évêques qui souscrivirent à ce concile, se trouve Adelphius » qui, le plus souvent, est qualifié « *Episcopus ecclesiae Pictavorum, tandis que le Codex Pithoeanus l'appelle : Adelphius de Civitate Ratiatica* ». (Histoire des Institutions de la Bretagne, Planiol, tome 1, Editée par l'Association pour la publication du manuscrit de M. Planiol, 1981).

L'importance de la cité à cette époque est confirmée par la mise à jour d'une basilique paléochrétienne du 6^e siècle. Selon l'étude de Lionel Pirault, parue en 2005 dans la revue *Archéologia* n°422, « *la basilique des Champs Saint Martin, construite dans les premières décennies du 6^e siècle après JC, est l'une des plus anciennes églises primitives paléochrétiennes de la région Pays de la Loire. Avec une surface au sol d'environ 750 m², elle constitue une référence unique en matière d'archéologie chrétienne...* ». L'auteur de l'article ajoute que « *les données scientifiques recueillies sur l'ensemble de la ville antique de Rezé suggèrent qu'elle demeure, au 5^e et 6^e siècles de notre ère, une agglomération active, sans toutefois présenter une véritable prospérité commerciale* ».

Ces éléments permettent de « conforter l'existence au 6^e siècle à Rezé d'un évêché dont l'origine reste encore à établir précisément ». D'ailleurs, « dans le catalogue épiscopal de Poitiers, l'évêque

Hilaire a pour successeur, après une longue vacance, un Adelphius », déjà mentionné (revue *Archéologia* n°422, 2005, étude précitée).

Enfin il ressort du récent article de Yann Vince que, le 19 mars 2019, l'équipe du pôle de recherche archéologique de Nantes Métropole a mis à jour « *des éléments funéraires de l'époque mérovingienne, des cuves, des sarcophages...* ». Cette découverte, illustrant « *les premiers temps chrétiens sur le territoire nantais et rezéen* », daterait, selon les archéologues, « *d'une période comprise entre le 4^e et le 6^e siècle* » (Yann Vince, *L'Ami de Rezé* n°84, mai 2019).

Faut-il rappeler que depuis le baptême de Clovis, reçu de Saint-Rémi à Reims vers 495-498, la dynastie mérovingienne s'était installée durablement en Gaule. Cette dynastie périlitera avec les fameux « rois fainéants » dont le dernier, Childeric III, sera déposé par Pépin le Bref en 751.

Or, « *si le passé gallo-romain de Rezé est aujourd'hui bien connu, l'ère mérovingienne (des 5, 6 et 7^e siècles) l'est beaucoup moins.* » (Article *L'Ami de Rezé* précité). C'est dire que la numismatique peut se révéler précieuse pour une meilleure compréhension de cette période charnière.

On sait qu'au 7^e siècle, Dagobert 1^{er}, roi des Francs de 629 à 638, secondé par son ministre Saint-Eloi, s'employa à la réorganisation du royaume. Suivant les conclusions de Benjamin Leroy, le tiers de sou de Ratiatum daterait approximativement de cette époque.

Singularité du tiers de sou mérovingien de Rezé

Dans son article susmentionné, Gildas Salaün rapporte que, « *outre son lieu de production, le style, la rareté et le pédigrée ajoutent encore à l'intérêt de cette monnaie* ». Il précise qu'en ce qui concerne le style, « *la représentation de l'effigie à l'avvers est totalement inhabituelle dans*

le monnayage de cette période, tant dans la région nantaise que pour l'ensemble de la Gaule mérovingienne. En effet, le portrait n'apparaît pas de profil, comme sur la plupart des tiers de sou mérovingiens, mais de trois quarts à gauche! Ce détail montre le dynamisme, mais surtout la créativité de cet atelier monétaire mérovingien qui, avec quinze types connus, est l'un des plus prolifiques de notre région aux côtés de Nantes et Campbon. Le revers, quant à lui, est beaucoup plus classique, avec une croix ancrée entourée du nom du monétaire, *Theodiricus*, auteur d'une autre monnaie rezéenne jamais retrouvée depuis le 19^e siècle (Leroy n°136) ».

On notera par parenthèse que, selon Yann Vince, un « *Théodoric, petit-fils d'Hoël le Grand, qui avait chassé les Saxons de Bretagne au début du 6^e siècle, occupe la cité de Ratiate dont il porte le nom, frappant une monnaie, dont l'abbé nantais Nicolas Travers fait la description : tiers de sol avec la tête ceinte d'un diadème perlé par la légende Ratiate ; de l'autre côté une croix avec pour légende Theodoric M pour monétaire* » (Yann Vince, *L'Ami de Rezé* n°84, mai 2019).

Concernant ce patronyme, Michel Kervarec indique que « *l'exil de Théodoric dura sept ans, de 570 à 577* », et que « *parmi les quelques pièces connues portant le nom de Ratiate, il en existe une, un tiers de sol en or, ayant sur une face une tête avec un diadème perlé, celle d'un prince, plus la mention susdite. Sur l'autre face, il y a une croix et la légende Theodorico. M (pour monetario). Cette pièce ne peut être attribuée qu'au jeune Théodoric, fils de Budic, qui donc, très probablement, après errance, trouva refuge à Rezé sous la protection de Félix* » (Michel Kervarec, *Terroir et Moyen Âge au Pays Nantais*, éd. du Petit-Véhicule, 1999).

Cette description diffère donc sensiblement de celle de la monnaie récemment réapparue.

Quant à la traçabilité de cette dernière, Gildas Salaün en rappelle l'historique. Ce tiers de

sou a été « *étudié et dessiné pour la première fois dès 1853 par le numismate et archéologue vendéen Benjamin Fillon (1819-1881), d'après la collection de Wismes, vraisemblablement celle du baron Olivier, qui fut brièvement président de 1878 à 1880, mais longtemps membre actif de la Société Archéologique de Nantes et de Loire Inférieure, au moment où celle-ci contribue à la fondation de l'actuel musée Dobrée* » (Gildas Salaün, article précité).

C'est ensuite Alexis Bigot qui, dans son *Essai sur les monnaies bretonnes* édité en 1857, reprend le dessin et la description de cette pièce (Bigot, *Essai sur les monnaies du royaume et duché de Bretagne*, Paris 1857, n°15, pl. I n°16). Celle-ci sera encore reproduite dans le célèbre ouvrage de Belfort et Depuyrot, *Description générale des monnaies mérovingiennes*, tome III.

Enfin, Benjamin Leroy en fait état dans son importante étude sur « les monnayages mérovingiens armoricains », parue en 2008, où il évoque les différents ateliers monétaires du Pays de Retz :

« *Le pays de Retz, situé au sud-ouest de la Civitas Namnetis, est délimité par l'embouchure de la Loire au nord, par l'océan atlantique à l'ouest et par la Maine à l'est. Bien qu'appartenant à la Civitas Pectavis, nous avons inclus au corpus des monnaies de la Civitas Namnetis les ateliers de ce pays : Port-Saint-Père, Rezé et Saint-Philbert-de-Grandlieu* ».

Il prend en compte ces différents monnayages en raison notamment « *des influences typologiques existant durant les premières phases entre l'atelier nantais et les productions de Rezé, malgré leur séparation administrative* ».

Selon l'auteur, les trois ateliers recensés ont eu des productions diverses, celles de Port-Saint-Père et Saint-Philbert-de-Grandlieu étant peu importantes, tandis que « *le monnayage de l'atelier de Rezé est assez proche du*

monnayage d'un grand atelier tel que celui de Rennes, de par son nombre important de monétaires, mais également en raison de sa longue durée d'activité ; l'atelier semble en effet avoir fonctionné de la fin du 6^e siècle jusqu'au 8^e siècle. Il a produit de nombreux tremisses (de titres assez variables), ainsi que quelques deniers ».

Et sous le titre *PAGUS RACIATI*, Benjamin Leroy énumère les différentes phases des trois ateliers du Pays de Retz, Port-Saint-Père, Rezé et Saint-Philibert-de-Grandlieu (Deas Vico).

S'agissant de « *Porto Veteri, Port-Saint-Père* », il décrit divers types au nom de « *Porto Veteri* » ou « *Porto Vediri* », ainsi qu'une monnaie portant à l'avvers la mention « *Porto Vidrari* » avec croix grecque bouletée sur degré et au revers la mention « *Paulus Monitar* » avec buste à gauche et trois globules devant, qu'il date en phase II a entre 590 et 610.

S'agissant de « *Ratiata Vico, Rezé* », il retient les phases suivantes :

- Phase II a, datée entre 590 et 610 ;
- Phase II b, datée entre 610 et 620 ;
- Phase III, datée entre 620 et 650 ;
- Phase IV, datée entre 650 et 675 ;
- Phase V, datée entre 675 et 700.

Dans son étude, il inscrit le tiers de sou de Rezé ci-dessus reproduit dans la phase III, qu'il définit comme suit :

« Nous avons fait débiter cette phase de monnayage de l'atelier avec les monnaies présentant au revers une croix ancrée... et un style de buste différent des frappes précédentes... soit peu après l'arrêt de la production nantaise, vers 620. Le phénomène est très intéressant en raison de la modification de plusieurs caractéristiques des monnaies émises après cette date :

- Nous pouvons tout d'abord noter la multiplication d'un type particulier de bustes sur les monnaies issues de l'atelier de Rezé, s'inspirant de ceux généralement rencontrés le long de la Loire...

- De plus, le titre en or de ces monnaies a tendance à diminuer en restant encore élevé jusqu'aux environs de 650, comme nous l'avons vu pour Rennes ».

Il propose donc pour cette monnaie dont il reprend le dessin, une datation : 620 - 650, correspondant à peu près au règne de Dagobert 1^{er}.

Le tiers de sou mérovingien atteste ainsi de la créativité et de la compétence de l'atelier monétaire de Rezé, ainsi que du dynamisme économique de la cité dans la première moitié du 7^e siècle.

Au reste, la période n'est pas anodine. Dans son récent ouvrage (2019) sur les *Monnaies mérovingiennes, collections du Musée Dobrée* (Grand Patrimoine de Loire-Atlantique), Gildas Salaün rappelle que « sur le plan de l'organisation commerciale, le 7^e siècle fut marqué par le basculement du centre de gravité économique de la Méditerranée vers les mers du nord... ».

On passera bientôt, dans le dernier quart du 7^e siècle, « du monométallisme or à un monométallisme argent » (exemple des petites pièces d'argent anglo-saxonnes appelées *sceattas*). Cette mutation est favorisée « par la nette dépréciation des espèces mérovingiennes, dans lesquelles la proportion d'argent ne cessait d'augmenter ».

Dans la région nantaise, le commerce était « largement concentré autour de la Loire et de ses affluents », et d'ailleurs « le récit de la vie de Saint-Philibert (615 ou 616-685) montre que le vin et le sel constituaient les fondements du négoce nantais » (Gildas Salaün, ouvrage sus désigné).

Mais pourquoi les frappes rezéennes ont-elles persisté après la fin de celles de Nantes ?

Activité de l'atelier monétaire de Rezé en Gaule mérovingienne

En comparaison de l'atelier de Nantes, dont il n'existe presque pas d'émission postérieure aux années 620, l'atelier de Rezé reste actif après cette date.

L'explication est encore fournie par Benjamin Leroy : « Une prise de contrôle progressive du territoire nantais par les Bretons permettrait d'expliquer la fermeture d'un atelier aussi important et contrôlant l'embouchure de la Loire, alors que dans le même temps l'atelier de Rezé, placé en zone franque au sud de la Loire, continua à frapper monnaie dans les phases III à V ». Il ajoute : « Nous n'avons plus de découverte monétaire située au nord de la Loire à partir de la phase III, hormis une monnaie byzantine en bronze frappée sous Constant II découverte à Vannes.

Cependant nous pouvons également observer que les ateliers de Port-Saint-Père et de Rezé, situés au sud de la Loire, ont continué de fonctionner, et aussi que les monnaies circulaient encore, comme le montrent les découvertes monétaires de ces périodes ».

Relevant des « similitudes typologiques existant entre les émissions de certains ateliers », il conclut que « la diffusion massive de ce type de buste, mais surtout de la croix ancrée dans de nombreux ateliers de Neustrie (mais également dans une grande partie de la Gaule franque) semble bien montrer l'existence d'un important contrôle royal des frappes. En effet, comme nous avons pu l'observer, les premières frappes royales présentant une croix ancrée apparurent sous Dagobert 1^{er}. Cependant, c'est durant le règne de ce dernier que le taux d'or fin baissa d'une manière significative au sein des tremisses mérovingiennes. Ainsi la décision de reprendre un type légèrement antérieur et bien accepté en raison de sa bonne qualité et de la confiance qu'il devait

inspirer montre bien l'existence d'un contrôle royal des monnayages durant cette période ».

En outre, « une différenciation typologique apparaît à partir de la phase II b du monnayage nantais » : Tandis que les types nantais suivent « les typologies des monnaies ayant cours au nord de la Loire », les types du Pays de Retz se calent « sur ceux en usage le long de la Loire au sud de la Neustrie et au nord de l'Aquitaine (typologie que l'on peut rencontrer à Amboise ou Veuves par exemple) » (Benjamin Leroy, *Les Monnayages mérovingiens armoricains*).

De son côté, Gildas Salaün, dans son dernier ouvrage, donne les indications suivantes : « Après 675, la survivance des deux ateliers monétaires en Pays de Retz, Rezé et Port-Saint-Père, qui présentent les mêmes caractéristiques que tous les autres situés en Gaule franque, apparaît parfaitement logique puisqu'elle correspond à ce que l'on sait de l'occupation de cette zone ».

En définitive, « ces lieux d'émissions se sont maintenus, car ils étaient situés en zone encore franque et non bretonne ».

Certes, pour lui, « le maintien tardif et la variété des pièces rezéennes a fait supposer une domination commerciale de Rezé sur Nantes à partir du 6^e siècle, ce qui est peut-être vrai. Mais force est de constater que la persistance, sinon le développement, de l'atelier monétaire de Rezé est moins lié à une conjoncture économique particulièrement favorable qu'à une situation politique différente entre les deux rives de la Loire » (Gildas Salaün, ouvrage précité).

Le décalage entre les deux ateliers illustre donc la division de la Gaule à l'époque mérovingienne, « les Bretons n'émettant pas de pièces au nord, les Francs frappant monnaie au sud ».

*
**

La redécouverte du tiers de sou mérovingien de Rezé illustre la richesse de la cité à l'époque du règne de Dagobert 1^{er}.

L'intérêt de cette pièce, que l'on croyait, selon les termes de Gildas Salaün, « *perdue pour la science* », est historique et artistique.

Témoignage de l'originalité des ateliers monétaires du Pays de Retz, « étrange région » chère à Marc Elder, ce tiers de sou, à l'effigie très particulière, démontre encore une fois qu'entre Nantes, cité namnète, et Rezé, cité pictonne, la Loire a longtemps constitué une frontière non seulement naturelle mais aussi économique et administrative, et que l'identité culturelle de l'antique Ratiatum mérite d'être respectée.

Les Cap-Horniers et leurs garages

L'architecte de la Bibliothèque Nationale de France, Dominique Perrault, a construit en 1986 à Trentemoult une opération d'habitat social : les Cap-Horniers. Huit ans plus tard, Bruno Plisson a complété l'ensemble par des garages – un projet modeste avec un destin exceptionnel !

Dominique Perrault a vécu le rêve de tout créateur : faire l'unanimité avec sa première œuvre et décrocher du même coup un premier prix d'architecture et de maîtrise d'ouvrage. Ce premier bâtiment, l'usine Someloir à Châteaudun, fait un clin d'œil à l'esthétique de la villa Savoye du Corbusier mais avec plus de transparence. Grâce à cette usine, Dominique Perrault gagne la reconnaissance de ses pairs. La notoriété, il l'obtiendra en 1987 avec l'école supérieure d'informatique, d'électronique et d'électrotechnique à Marne-la-Vallée. Ce bâtiment, avec un immense toit incliné qui tient autant de l'aile d'avion que du clavier d'ordinateur, fait le bonheur des esthètes et des usagers¹. Enfin, en 1989, Dominique Perrault atteint la célébrité avec la bibliothèque nationale de France qui porte aujourd'hui le nom de son commanditaire : François Mitterrand. Suite à ce coup de maître, l'architecte posera sa marque aux quatre coins du monde².

Construit en 1986, l'ensemble résidentiel des Cap-Horniers est la deuxième réalisation de Perrault après l'usine Someloir. Cette œuvre de jeunesse est le résultat d'un travail d'immersion dans Rezé. Dès 1982 en effet, il y travaille sur un projet de trois maisons de quartier : cette étude sera primée par un prix du PAN (Programme Architecture Nouvelle). Sa proposition, qui ne sera jamais construite, réalise un petit tour de force : elle présente

trois bâtiments unifiés par leur structure mais différents par leurs formes qui évoquent chacun des contextes spécifiques : à Trentemoult, la maison sur pilotis rappelle une jetée sur la Loire, au Landreau, elle rend hommage aux Castors en reprenant le vocabulaire de la maison individuelle et enfin, à la Blordière, elle joue la carte de la lisière urbaine avec un bâtiment-repère qui abrite une... station-service.

Grâce aux aides accordées aux lauréats du PAN, Dominique Perrault va alors réaliser une autre étude intitulée : *Trentemoult, un quartier de Rezé, aménagement urbain et architecture*. Conduite sous le label « Banlieues 89 », cette réflexion fut la première du genre à traiter un thème aujourd'hui rebattu : la reconquête des bords de Loire. Ses enjeux étaient ainsi libellés : « *dégager l'identité du quartier, relier ses pôles d'habitat [les anciennes îles] et les amarrer au reste de la ville* ». Ce travail abordait des problèmes qui sont toujours d'actualité : effacer la coupure de la route de Pornic qui sépare Rezé de son fleuve, harmoniser un habitat composé d'agrégats qui s'ignorent et adoucir la cohabitation difficile entre les maisons pittoresques et la zone industrielle. Ainsi, Dominique Perrault proposera-t-il de nouveaux bâtiments publics (un centre social, un embarcadère, un monument aux marins disparus, une maison de quartier...), un remodelage de l'habitat ilien,

¹ C'est du moins ce qu'affirme F. Reynaert dans le journal *Libération* daté du 17 août 1989.

² Dans notre région, on peut admirer un bâtiment extraordinaire de D Perrault : l'usine Aplix (1999) au Celler avec ses parois miroir qui reflètent la nature environnante. Cette œuvre a reçu en 2001 le titre de « Meilleur bâtiment industriel du monde » décerné par la revue britannique *World Architecture News*.

un effet de porte sur la route de Pornic et enfin, la récréation de l'allée des Marronniers — une voie magnifique bordée d'arbres qui reliait le Bourg à la Loire.

Le problème de l'habitat ne figurait qu'à l'orée de cette étude mais il sera pourtant l'objet de la seule réalisation de l'architecte à Rezé : un ensemble HLM de quarante logements dénommés : Les Cap-Horniers. Ce nom rend bien-sûr hommage aux capitaines au long cours qui habitaient le quartier : le dernier d'entre eux, Amédée Viaud, est d'ailleurs mort à Trentemoult en 1985 à 99 ans. Dans sa jeunesse, il fut mousse sur le Belem entre 1902 et 1904. Quant à la place centrale de l'immeuble de Perrault, elle porte le nom d'un autre cap-hornier écrivain : Georges Aubin. L'architecture de l'immeuble est subtile : elle s'inscrit dans un style corbuséen avec ses coursives hautes, ses solariums, ses duplex traversants et son béton blanc élégant. Mais, à la différence du Corbusier qui construisait hors de tout contexte local, Perrault propose des références explicites à Trentemoult et au monde de la mer : paliers en coursives, coques en bois, murs en forme de voile, et appartements en bande qui évoquent les alignements des petites maisons de pêcheurs, serrées les unes contre les autres.

Le cahier des charges de l'opération contenait notamment deux exigences : attirer de jeunes couples avec enfants (pour éviter la fermeture de la maternelle du quartier) et compléter avec du collectif un habitat qui ne comprenait que des maisons individuelles. Le terrain étant rare, l'architecte devra composer avec un site plutôt ingrat, situé en lisière de la zone industrielle. Malgré cet inconfort, l'ensemble garde fière allure avec sa double barrette en V dont la pointe est orientée vers l'est. Au rez-de-chaussée, dix appartements de type 4 proposent des duplex traversants. Une galerie, qui ménage une transition entre les espaces privé et public,

assure leur accès. Une galerie similaire dessert, au deuxième étage, dix types 2 avec terrasse privative sur le toit. L'ensemble plaît à la majorité des occupants malgré certains regrets : une chambre donnant sur la coursive, une autre aux formes arrondies peu logeable, une cour intérieure sans aucune protection contre les vents dominants, une terrasse accessible seulement par une petite échelle... Mais le taux de rotation de l'immeuble remet ces regrets légitimes à leur juste place : il est très faible.

Le grand mérite de Perrault est sans doute d'offrir aux familles un collectif aux allures d'habitat individuel, personnalisé, avec des terrasses sans vis-à-vis, des poutres apparentes dans le séjour, une isolation très poussée, des cuisines avec un éclairage zénithal... Loin de l'image tristounette de certaines HLM, les Cap-Horniers, qui ont d'ailleurs décroché un prix au palmarès Habitat 88, constituent l'un des collectifs les plus réussis de Rezé. Ce projet, il faut le souligner, n'aurait jamais vu le jour sans la ténacité d'un Maire, Jacques Floch, qui avait compris ce que l'architecture de qualité pouvait apporter aux banlieues, et sans le courage du directeur de la Nantaise d'Habitations, Monsieur Müller, qui sut faire confiance à un architecte âgé d'à peine 32 ans qui n'avait encore construit aucun logement.

Des plantations et le bardage de bois des cuisines tempèrent l'espace minéral de la cour intérieure. Trois ans après l'inauguration de la résidence, Dominique Perrault est revenu y apporter sa dernière touche : une double ligne de noisetiers pourpres en terrasse. Prévus à l'origine, ils n'avaient jamais été plantés. L'architecte y tenait pour réaliser son dessein initial : « Une résidence inondée de verdure ». Mais l'idée n'a pas fait florès et les arbres ont dépéri : le discours des architectes sur les terrasses plantées se heurte encore aux réalités du climat et à l'absence de pleine terre...



Immeubles Cap-Horniers- Trememoult- Photo P Ruault - Mairie de Rezé.

La modestie apparente des garages

La belle histoire des Cap-Horniers se poursuivit de manière inattendue avec des garages qui décidèrent du destin de leur concepteur ! Un constat est à l'origine de cette commande de la Nantaise d'Habitations et de la ville : le stationnement anarchique et les incivilités dans la rue Rio. L'idée de garages était de nature à répondre à une demande, à équiper une rue un peu délaissée et à civiliser son utilisation. Comme il n'était guère possible de solliciter Perrault — qui travaillait déjà sur la BNF — pour une commande aussi modeste, l'on fit appel à des architectes en formation qui l'avaient accompagné sur Rezé. Ces der-

niers rendirent une copie qui laissa dubitatif les maîtres d'ouvrage et le tout nouvel architecte-conseil de Rezé : Bruno Plisson.

La secrétaire générale de la ville en charge de l'urbanisme³, mit alors au défi Bruno Plisson de montrer son savoir-faire et de faire une proposition. Cette commande était très atypique : pour éviter toute forme de conflit d'intérêt ou d'intérêt, jamais en effet un architecte-conseil concoure pour la ville qu'il accompagne ! Mais comme il s'avérait impossible d'intéresser un professionnel aguerrri sur un micro-projet, Bruno Plisson, qui n'avait alors rien

³ Il s'agit de Madeleine Olivier : c'est elle qui canalisa pendant plus de 25 ans les enthousiasmes de J. Floch sans jamais freiner ses élans de « maire-bâtitseur ».



Garages - Cap-Horniers - Trentemoult- Photo P. Ruault - Mairie de Rezé

construit, se mit au travail et il traita la commande en suivant deux lignes directrices : trouver une échelle de transition entre l'univers marin de Trentemoult et l'immeuble de Perrault et – se souvenant de son CAP de menuisier – adopter une démarche d'artisan pour qui tous les détails comptent.

Le résultat est immédiatement identifiable : les garages ont un profil qui rappelle les hangars à bateaux et les salorges de la côte où les paludiers entreposent leur sel. Autrefois, les bateaux et ces petits édicules en bois étaient recouverts de coaltar (goudron de houille noir ou brun sombre) pour les protéger de l'air salin et de l'eau de mer. Bruno Plisson reprend cette protection en l'adaptant aux techniques d'aujourd'hui : sa peinture noire est microporeuse et elle est utilisée pour les

coques des bateaux modernes. Les points durs des garages (fondations et murs de refend) sont en béton et tout le reste est composé de lattes de sapin traitées à cœur. Enfin, pour éviter la monotonie et donner du rythme à l'ensemble, les 25 garages, regroupés en série de hauteur différente, sont posés le long d'une ligne qui évite la rigidité de la parallèle à trois degrés près.

Ce projet modeste qui n'intéressait personne⁴ a connu une fortune exceptionnelle : l'Institut Français d'Architecture l'a repéré puis intégré dans une exposition sur les « *Les projets du quotidien* » dans le cadre de l'année de la France au Japon. Dans cette exposition figuraient des réalisations d'architectes qui sont devenus célèbres : Ricciotti, Vassal-Lacaton, Michelin, Baudry....

⁴ Rappelons que les architectes sont rémunérés sur un pourcentage du prix des bâtiments qu'ils conçoivent

Cette visibilité internationale des garages ne fut pas leur point d'orgue. En effet, ils firent l'objet d'une publication dans un fanzine d'étudiants de l'école d'architecture de Nantes. Par un effet imprévisible d'enchaînement et de bouche à oreille, le projet fut alors intégré à un colloque qui signa le début de la carrière universitaire de Bruno Plisson : on lui proposa d'intervenir à l'école d'Architecture Nantes dans laquelle il enseigne toujours !

Qu'un projet aussi minuscule décide de la carrière de son concepteur n'est qu'un paradoxe apparent : ce qui importe en architecture, au-delà de la taille d'un édifice et de son prestige, c'est la mise en volume stylée d'un programme correctement interprété. En tout cas, cette commande improbable a marqué la destinée de Bruno Plisson : « *Cette petite réalisation m'a emmené très loin et elle été décisive dans ma trajectoire de vie. Pour moi, c'est un projet « Manifeste » et à chaque nouvelle sollicitation je me dis : il faut que tu sois à la hauteur des garages⁵* ».

⁵ Entretien avec B. Plisson – Novembre 2019

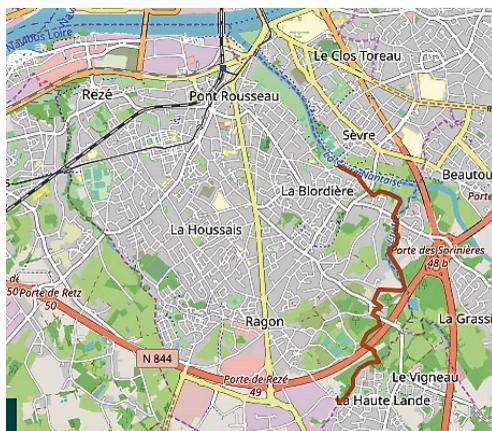
L'Îlette, patrimoine naturel à découvrir

La commune de Rezé a le privilège d'être délimitée par quatre cours d'eau : la Loire, la Sèvre Nantaise, la Jaguère et l'Îlette, créant de véritables coulées de verdure dans une agglomération densément peuplée et constituant un patrimoine naturel d'exception.

Dans les années 1960, l'urbanisme effréné a mis en danger l'écosystème de ces rivières par des pollutions, poussant les collectivités territoriales concernées à réagir et à prendre des mesures drastiques. Ainsi, les aménagements successifs ont permis d'une part, une meilleure gestion des eaux et l'approvisionnement en eau potable et d'autre part, la mise en valeur des rivières, en rendant leurs rives accessibles par des sentiers pédestres, souhait d'une population tournée de plus en plus vers les loisirs de plein air et sensible à l'écologie.

Notre étude porte sur la vallée de l'Îlette, la dernière à être aménagée et aussi la moins fréquentée, sans doute à cause de sa situation excentrée ou de ses chemins parfois étroits et escarpés dans sa partie amont. Pourtant, la variété des paysages ne manque pas de charme et d'intérêt pour le promeneur. Un circuit patrimoine, en fin de cet article, aidera nos lecteurs, s'ils le désirent, à explorer cette belle vallée.

Nous tenons à remercier Nantes-Métropole qui fut chargée de la restauration et de la mise en valeur de l'Îlette, de nous avoir permis de consulter ses dossiers ; nous avons particulièrement étudié deux rapports très détaillés dont nous repreneons quelques éléments. Le premier est une analyse diagnostique du bassin versant du ruisseau et le second, des propositions d'aménagements et de mises en valeur¹.



Promenade de l'Îlette - Randonnée - site internet Les 100 secrets de la Sèvre Nantaise.

Une rivière sur trois communes

L'Îlette (4 km environ) marque les limites entre les communes de Rezé et des Sorinières, puis entre celles de Rezé et de Vertou.

Selon les documents de Nantes-Métropole, elle prend sa source au lieu-dit « Les Basses Sorinières » et se jette dans la Sèvre nantaise par un delta, à la Morinière (Rezé). Son affluent l'Orcerie, qui trace la limite entre Les Sorinières et Vertou, née à la Fernière aux

¹ Programme Neptune – District de l'Agglomération nantaise, AURAN, ASAN et les villes de Rezé, des Sorinières et de Vertou

Sorinières la rejoint, près du château de La Maillardière, 2,4 km plus loin.

Cependant, les cartes de l'Institut géographique nationale (IGN) ne nomment qu'un seul cours d'eau, l'Illette ; l'Orcerie est seulement le nom d'un village des Sorinières².

Le tracé de ces cours d'eau est particulièrement complexe. Les divers aménagements du bassin versant en amont au Nord-Ouest et, en particulier la création de la décharge de la Malnoue (13 hectares), ont effacé ou segmenté de nombreux ruisseaux qui l'alimentaient. Aussi, sur le terrain, on ne peut pas déterminer avec exactitude, leurs sources.

Les cours d'eau coulent en pente douce d'où un écoulement lent de leurs eaux, propice aux zones humides dont le rôle est essentiel pour la sauvegarde de l'écosystème. Selon le ministère du développement durable, 50% des oiseaux et 30% des espèces végétales remarquables et menacées dépendent de ces milieux.

Le bassin versant couvre 1 052 hectares. La partie Sud-Est a une vocation agricole tandis que celle du Nord-Ouest est très urbanisée. Plus de 100 hectares (10 % de sa surface) sont imperméabilisés par les grandes voiries (RN 137, périphérique et autoroute A83), par les habitations et par les grandes zones commerciales et industrielles. Cela entraîne des perturbations sur le régime hydrographique des deux cours d'eau et des risques de pollution en cas de pluie intense.

L'Illette, une rivière longtemps délaissée et polluée

Avant sa restauration en 2005, la vallée de l'Illette était dans un état pitoyable.

Les rives étaient en mauvais état, peu accessibles ; de nombreux éboulements ainsi que des embâcles gênaient l'écoulement des eaux. Par ailleurs, la végétation des rives, très intéressante par sa diversité mais mal entretenue, empêchait l'ensoleillement du ruisseau et par conséquent, le développement de la flore et de la faune piscicole et aquatique.



Confluence de 2 ruisseaux — Au premier plan, L'Illette appelée à tort « l'Orcerie » à la Maillardière (Les Sorinières)
Cliché I. Impinna février 2020

Des décharges sauvages ponctuaient le cours d'eau : véhicules abandonnés et immondices rendaient le milieu naturel encore plus répulsif.

L'eau n'était pas épargnée ; le niveau trophique trop élevé empêchait toute vie aquatique ; de rares poissons remontant de la Sèvre s'aventuraient dans la rivière jusqu'à la Chaussée avec la marée.

La très forte pollution qui était avant tout d'origine domestique : matières organiques, nitrates, pesticides, etc.,

² L'Illette et « l'Orcerie » sont le même ruisseau. « L'Orcerie », désigné comme affluent par Nantes-Metropole est aujourd'hui le principal bras principal de l'Illette par sa longueur, son débit et sa source à une altitude plus haute (35m).

provenait de plusieurs sources :

- L'habitat ancien et dispersé du bassin versant n'était pas toujours raccordé à l'assainissement collectif et les dispositifs d'assainissement particuliers étaient parfois défectueux ;
- La décharge de la Malnoue, couvrant 13 ha du bassin versant, recevait depuis plusieurs décennies les ordures ménagères de Rezé et de Nantes. L'entreprise Grandjouan les transformait en partie, en engrais organiques, la « gadoue ». En 1947, 25 000 tonnes de gadoue ayant fermenté à la Malnoue furent vendues. Dans les années 1970, des centaines de milliers de tonnes d'ordures y étaient encore stockées, souillant les sols encore contaminés aujourd'hui ;
- La station d'épuration des Sorinières, située près la confluence de l'Ilette et de « l'Orcerie » et mise en service en 1986, ne fut pas toujours efficace durant sa dizaine d'années d'activité. Elle recevait les eaux parasites par temps de pluie et elle rejetait des eaux dégradées conte-

nant de l'azote et du phosphore. Au niveau de la station, les rejets dans la rivière représentaient 60% du débit ;

- Les exploitations agricoles apportaient également leur lot de pollution en utilisant des engrais et autres produits chimiques ;
- Enfin, les grandes voiries présentaient des risques de pollution accidentelle par temps de pluie.

Sur 42 rejets d'eaux pluviales provenant du réseau et des fossés, 22 étaient polluants.

La restauration et la mise en valeur de l'Ilette

Les programmes-contrats Neptune

Pour lutter contre les pollutions, protéger et mettre en valeur les espaces naturels, des collectivités territoriales de l'agglomération nantaise, dont la commune de Rezé et divers autres organismes, ont créé en 1979, l'Agence d'études urbaines de l'agglomération nantaise (AURAN).



L'Ilette difficilement accessible - Août 2019- cliché I. Impinna



Zone humide créée, ancienne station d'épuration des Sorinières près de la Maillardière — Fév. 2020 — Cliché l'Impinna

Cette structure associative, lieu d'études, de réflexions et de propositions, apporte son expertise dans le domaine de l'environnement aux membres adhérents.

Après une étude diagnostique de l'espace naturel à protéger, elle a élaboré, en collaboration avec le Syndicat d'assainissement de l'agglomération nantaise (ASAAN) et les autres entités intéressées, des contrats-programmes, appelés « Neptune »³.

Aujourd'hui, nous sommes au cinquième programme, Neptune 5 (2017-2019) ; sa mission est de fournir une eau potable de qualité, de maîtriser le cycle de l'eau et d'optimiser le réseau.

La restauration de l'Ilette s'inscrivait dans le cadre de Neptune 3 (2004-2010). Les travaux d'aménagement ont débuté en 2005 et ont compté 3 phases qui se sont échelonnées sur une dizaine d'années, la dernière ayant connu quelques difficultés :

- En 2005, aux Sorinières, on créa une zone humide en remplacement de l'ancienne station d'épuration par lagunage ;

- L'année suivante, à l'aval de la rivière et sur 3,3 km, on engagea des travaux de restauration hydro-écologique et d'aménagement pour une continuité piétonne de la confluence avec la Sèvre nantaise jusqu'au chemin des Faux à Rezé ;

- En 2008, un recours annula la déclaration d'utilité publique (DUP)⁴. Il a fallu alors faire de nouvelles études parcellaires et des enquêtes publiques ;

- En 2013, les travaux reprirent en amont sur 1 km et sur la vallée de « l'Orcerie » aux Sorinières.

Les axes prioritaires et quelques exemples de travaux réalisés

- La lutte contre les pollutions : pour toutes les habitations du bassin versant, les principales mesures ont constitué d'une part, à vérifier la conformité des branchements des eaux usées au tout-à-l'égout⁵ et d'autre part,

³ Les contrats « Neptune » ont été remplacés par « les Contrats territoriaux des milieux aquatiques » (CTMA).

⁴ La DUP est une procédure administrative qui permet de réaliser une opération d'aménagement sur des terrains privés en les expropriant, précisément pour cause d'utilité publique. La DUP est obtenue à l'issue d'une enquête d'utilité publique.

⁵ La station d'épuration de la Petite Californie à Rezé traite les eaux usées.



Un exemple d'aménagement de l'Ilette -Aout 2019- Cliché I. Impinna

à contrôler le bon fonctionnement des assainissements autonomes. Les rejets des eaux polluées de la Malnoue furent recueillis dans des bassins de décantation et d'aération et ceux des voiries vers des bassins de rétention et d'orage ;

- Préservation des potentialités écologiques : dans un premier temps, les cours d'eau et leurs abords furent nettoyés. Puis, pour favoriser la variabilité écologique et l'écoulement des eaux, les berges furent modifiées et des micros-seuils créés ;
- Continuité de promenade et de découverte pédagogique de la vallée et valorisation des paysages.

Pour une meilleure accessibilité de l'Ilette, Nantes-Métropole a créé et balisé des sentiers par de petites pancartes ornées d'une libellule. Elle a construit des pontons et passerelles pour la traversée des zones humides et stabilisé les cheminements en sous-bois. Cependant, la continuité de promenade n'est pas complète, empêchée par la présence de

grandes voiries, de lignes de haute tension et de propriétés privées riveraines.

Pour la ville de Rezé, ce programme s'inscrivait dans un autre plus vaste, celui d'une continuité piétonne des 4 vallées de la commune. De Trentemoult, on espérait que le promeneur puisse remonter la Loire jusqu'à la Sèvre nantaise, puis, à la Morinière, découvrir l'Ilette. Malheureusement, à la Malnoue, les voiries et les zones d'activités rendent difficile l'accès aux villages de la Brosse et du Gênetais où un chemin propre le mène à la Jaguère et à la Loire.

Découverte de l'Ilette, à pied, à vélo...

Nous vous conseillons de privilégier la marche et de vous chausser de bottes. Il est possible de faire le parcours en vélo mais sachez que vous le porterez pour gravir les pentes les plus raides. Notre parcours se limite à l'Ilette, partie Rezé et Vertou, avec différents lieux de départs possibles. Environ 5 km – 1h45

1. De la Morinière à la Chaussée (20 minutes environ)



Départ parking de la Morinière. Vous êtes sur la rive sud de la Sèvre. Prenez le sentier balisé qui vous mène à l'embouchure, à un des cours d'eau qui forme le delta. Les prairies humides ne sont pas toujours accessibles. Remontez le chemin en sous-bois puis la rue de la Vallée qui débouche sur la rue de la Chaussée, l'Ilette est accessible à gauche près de l'ancienne tannerie.

2. De la Chaussée à l'Aufrère



Départ parking de la Rousselière en Vertou. Le parking est situé sur la rive droite de l'Ilette au rond-point de la Rousselière. Vous avez 2 possibilités : À droite, vous pouvez atteindre le second bras du delta, près du pont routier

mais le parcours est difficile et non balisé après le chemin de l'Ilette. Les bottes sont indispensables pour marcher dans les hautes herbes et franchir les fossés. À gauche, arrêtez-vous quelques instants pour admirer l'architecture industrielle du 19^e siècle de l'ancienne tannerie Leroy.

Sa riche façade est harmonieusement décorée par une variété de matériaux : structure métallique, murs brique, toits en ardoise, décorations en céramique. Désaffectée en 1954, les bâtiments ont été aménagés en complexe résidentiel et hôtelier dans les années 2000.



Un des bras du delta de l'Ilette se jetant dans la Sèvre Nantaise - Août 2019 - Impinna



Les anciennes tanneries à La Rousselière en Vertou. Cliché I. Impinna

Prenez le chemin à droite. Des paysages très variés s'offrent à vous. Vous escaladerez le versant du talweg puis vous longerez le coteau pour redescendre vers une zone humide en cheminant dans les sous-bois.

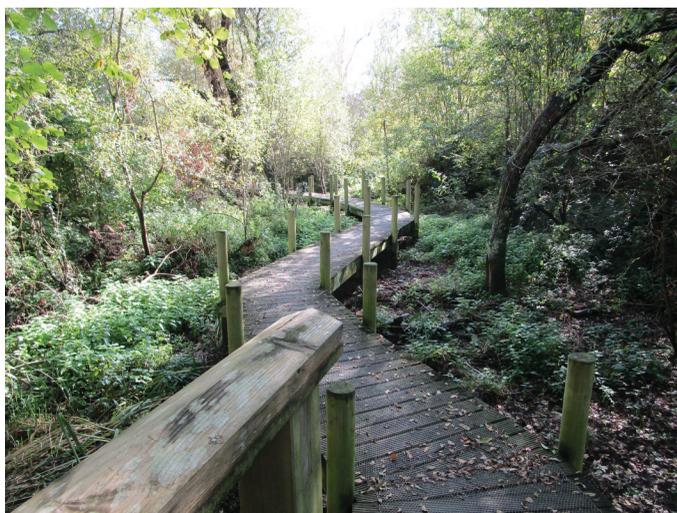
La rivière, très peu accessible, n'est pas toujours visible. Cependant, vous serez subjugué, après 20 minutes de marche, en admirant

depuis la passerelle observatoire, le cadre enchanteur des lieux avant de franchir la rivière et repasser à Rezé, oubliant le bruit venu du périphérique.

Vous êtes à la Gabarrière près du village de l'Aufrère. Avant de vous rendre dans ce dernier village, allez observer au n°5 de la rue de la Coran tout proche, la maison et dépendances de la Gabarrière ou Gabarrière (17^e et 19^e siècles), ancien domaine fondé au 17^e siècle par un nommé Gabard, seigneur de la Maillardière, apparenté aux Monti de Rezé⁶.

Le village de l'Aufrère, vieux village typique de Rezé, ne manque pas de charme, il a gardé encore sa structure initiale même si, comme partout ailleurs, les maisons ont été restaurées. Un vieux puits communal se trouve à l'angle des rue Aufrère et Blondin.

Le village de l'Aufrère, vieux village typique de Rezé, ne manque pas de charme, il a gardé encore sa structure initiale même si, comme partout ailleurs, les maisons ont été restaurées. Un vieux puits communal se trouve à l'angle des rue Aufrère et Blondin.



Passerelle à la Gabarrière

⁶ Guide historique des rues de Rezé, Yann Vince

3. De l'Aufrère aux Retâs et... La Jaguère



Pour finir, reprenez le parcours balisé et entrez dans le bois des Poyaux, vestige de la forêt de Touffou. Ce bois est coupé par le périphérique que vous franchissez par un pont menant à... une prairie, puis au bois jusqu'aux Retâs.

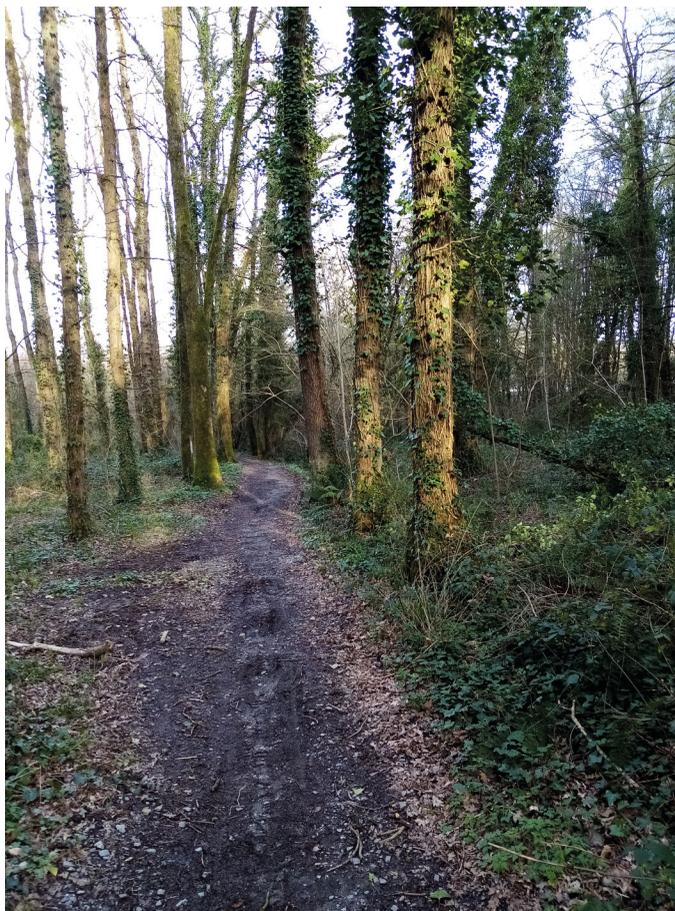
Si vous désirez rejoindre la Jaguère, passez par les villages de la Brosse et du Genétais mais avant, vous devrez traverser la RN137 et les zones d'activités commerciales.

Flore et faune rencontrées

La végétation aquatique est pauvre : présence sporadique de nénuphars et de lentilles d'eau en aval.

La flore diffère selon les zones, on distingue la zone humide, le méandre (berges du cours d'eau) et le sous-bois :

- La zone humide est particulièrement riche : grande consoude, ortie, roseau, benoite commune, renoncule, carex, iris... ;
- Le méandre : on y trouve mêmes espèces que dans la zone humide : roseau, épiaire... Cependant les ronces et les orties sont dominantes ;



Bois des Poyaux (côté rue le Gendre)-Fév. 2020 Cliché I.

- Le sous-bois : sarrette, benoite commune, lierre, épiaire des bois...

Les espèces arborescentes : Frêne, chêne, saule, peuplier, chèvrefeuille...

On trouve grenouilles, crapauds mais peu de poissons (anguilles, poissons chats...) .

L'avifaune se compose de : hérons cendrés, foulques macroules, canards colverts, buses... et passereaux : geais, pies, corneilles, moineaux, mésanges, rouges-gorges...

Des traces de blaireaux, de renards et de sangliers sont visibles.

FLORE ARBORESCENTE



Frêne



Chêne



Saule



Peuplier

FLORE HERBACÉE

ZONE HUMIDE



Iris



Carex



Phragmite

SOUS-BOIS



Epiaire des bois



Fougère aigle



Benoîte commune

AURAN source BCEOM

FAUNE OBSERVÉE



Renard



Blaireau



Héron



Foulque macroule



Canard colvert



Buse variable



Pie



Geai



Corneille



Pinson des forêts

AVIFAUNE SUSCEPTIBLE D'ÊTRE OBSERVÉE



Râle des genêts



Grand cormoran



Tadorne de Belon



Sarcelle d'hiver



Carnard Souchet



Avocette



Vanneau huppé



Faucon Pèlerin

AURAN source BCEOM

Fragments de vie : Ginette Blandin

Nous vous proposons, dans ce bulletin, le troisième témoignage d'une Rezéenne, plus précisément d'une Trentemousine, Ginette Blandin. Dans le numéro 83, nous avons donné la parole à une autre Trentemousine, Simone Leray, mais cette dernière n'avait vécu que la deuxième partie de sa vie, quai Boissard, en tant que commerçante, avec son mari.

Ginette Blandin, née Lusteau le 18 avril 1937 à Trentemoult, naquit dans la maison de sa mère. « *Une vraie Trentemousine et, cela depuis plusieurs générations* », se plait-elle à répéter.

Ses parents étant très jeunes lors de sa naissance, elle fut élevée surtout par ses grands-parents, avec un de ses cousins dans la maison familiale, rue Boju. Son père était ouvrier à la Messagerie de l'Ouest près des chantiers navals sur l'île de Nantes et son grand-père maternel, forgeron serrurier à Trentemoult.

La guerre a rompu l'enfance insouciant de Ginette. Elle vivait alors heureuse dans son cocon familial, fréquentait l'école maternelle privée, Sainte-Bernadette, qui ne lui a laissé que de bons souvenirs. Puis, ce fut la guerre et l'exode à Bouaye sous les bombardements.

La paix revenue, pré-adolescente, elle participe avec son oncle, André Soulas à la préparation des chars de Trentemoult pour la Mi-carême de Nantes, le rendez-vous incontournable de tous les habitants de l'agglomération.

Son témoignage rempli d'anecdotes nous montre la vie paisible de ce village où les habitants se connaissent tous, et où régnait la solidarité. Comme Simone Leray, Ginette a vu le quartier évoluer ces dernières décennies ; leurs analyses, malgré quelques divergences, paraissent justes et complémentaires : en effet, la disparition des activités portuaires de Nantes et des chantiers navals ajoutée au nouveau mode de vie et à la pression immobilière, ont contribué à une transformation radicale du village de pêcheurs et d'ouvriers en un quartier plus aisé. Mais, la Loire est toujours là ainsi que les ruelles et les maisons si typiques.

Femme d'artisan et mère de trois enfants, Ginette s'engagea dans la gestion de la vie communale. Elue conseillère municipale durant 1 mandat et adjointe au maire pour les 2 mandats suivants, elle fut responsable de l'action sociale et put mesurer ainsi l'importance des actions de solidarité dans une société en pleine mutation. Cet engagement se poursuit encore aujourd'hui dans des associations depuis son départ en retraite dans la commune toute proche de Bouguenais, non sans oublier sa ville natale, sa ville de cœur, Rezé.



Ginette Blandin – Coll. G. Blandin

Une enfance heureuse malgré la guerre

Les premiers souvenirs d'enfance, la maison familiale de ses grands-parents et la première école

Une maison à étage bien sûr, au rez-de-chaussée, on trouvait une grande pièce avec cheminée une cuisine et un débarras, à l'étage 3 chambres. A l'extérieur, il y avait ce que l'on appelait le caveau ; une marmite en fonte était encastrée dans une cheminée en ciment dans un coin, on allumait du feu dessous pour faire chauffer l'eau de la lessive; des toilettes sèches étaient aussi dans ce petit caveau. Une pompe à eau à l'extérieur était le seul point d'eau. En face de la maison, il y avait une école autrefois, l'école Sainte-Bernadette qui fut transformée en chapelle, aujourd'hui rasée. Ma première école !

C'est là que j'ai commencé à lire et à écrire. Ce n'était pas des sœurs à l'époque qui enseignaient mais une institutrice

libre. Ce n'était pas le choix de mes parents de m'envoyer là. L'école Jean-Jaurès (école publique) était de l'autre côté de Trentemoult et je pense que c'était plus facile pour ma grand -mère.

Un des bons souvenirs que j'ai gardé de cette école, était la croix que l'on nous donnait en récompense si on travaillait bien. J'étais une bonne élève. Un jour, absente pour cause de maladie, je ne pouvais pas être récompensée. Très mécontente, à la sortie de la classe, j'ai volé la croix de la petite copine qui était à côté de moi. Ce n'était pas normal de ne pas l'avoir eu cette fois-là! Voyez-vous, c'était déjà un trait de caractère.

Plus tard, nous sommes allés habiter dans une petite ruelle, rue Allain. Là, il y avait un petit peron de pierre où j'ai tricoté mes culottes en coton après la guerre; j'avais une tâche à accomplir chaque jour avant d'aller jouer.

Le jeudi, pas d'école mais le patronage
« le Nid »

Le patronage était un lieu très enrichissant pour nous, à cette école Sainte-Bernadette, deux dames de Trentemoult, des dames patronnesses, des bienfaitrices, mademoiselle Boju, fille du capitaine au longs cours disparu en mer avec son fils, et madame Vignaud. Elles réunissaient tous les jeudis après-midi, les enfants de Trentemoult sans distinction de classe pour des activités. Elles nous



Chapelle de Trentemoult aujourd'hui détruite - Coll. G. Blandin

apprenaient à coudre, à broder et bien entendu, le catéchisme; les leçons de morale étaient nombreuses pour une bonne éducation, toujours sous forme de jeux. Il y avait même une mini bibliothèque. Un jour, mademoiselle Boju m'avait fait une réflexion qui m'avait marquée et qui me marquera toute ma vie.

M.B - « Mais Ginette, tu es en deuil de ton chat ».
Je lui répondis :

- « Mais je n'ai pas de chat ».

M.B - « Mais si, regarde tes ongles comme ils sont noirs. C'est parce que tu es en deuil de ton chat ».

Depuis ce jour-là, j'ai rarement eu les ongles sales.

Dans ce Nid, ces dames nous avaient organisé un concours de confection de poupée avec un patron, un modèle. J'étais ravie parce que j'avais obtenu le premier prix. Pour une bonne raison, la chance d'avoir une voisine, madame Bouin, femme de marin qui avait des grands cheveux longs. Et, quand elle sut que je faisais ce concours, elle s'en était coupé une mèche pour ma poupée. Il est évident que j'avais une longueur d'avance sur les autres. Vous vous rendez compte ! Ma pou-

pée avait des cheveux naturels ! Et, la récompense fut une boîte ; nous dirions une boîte de chocolats aujourd'hui, mais elle était vide. C'était la récompense et c'était super ! C'était merveilleux ! C'était un cadeau splendide que j'ai gardé très longtemps pour y garder mes petits trésors.

La solidarité de quartier

Ginette avait alors environ 10 ans et ses repères étaient la famille et le quartier. Elle y trouvait le bonheur, la solidarité de ses habitants et la fraternité de ses camarades de jeux.

On vivait en famille et avec les gens du quartier. Les habitants étaient très solidaires. Le village de Trememoult de par sa configuration, ses petites ruelles, permettait de savoir tout ce qui se passait chez les voisins. Quand tout allait bien, quand tout allait mal, quand il y avait des scènes de ménage...ou des fêtes de famille. Je me souviens que monsieur Plancher, maire de Rezé le comparait à un village espagnol.

C'était un quartier singulier, particulier dans la commune, un peu éloigné du bourg de Rezé. Il était riche d'ouvriers, d'artisans, de commerçants,



Ginette Lusteau au 2^e rang à gauche — Classe de M^{me} Jeannine Renaud — Coll. G. Blandin

de capitaines au long cours et de leurs descendants. Nous, enfants, on ne se posait pas la question sur les origines sociales des copains et des copines. Il n'y avait aucune différence entre nous pour jouer dans les rues.

Le dimanche, il n'y avait pas de télé, pas de voiture, pas d'ordinateur, de console de jeux et de téléphone portable etc. On prenait les barques et on descendait pique-niquer plus loin en bord de la Loire avec des voisins. Je n'estimais pas tellement la distance car on était sur l'eau. C'était comme ça tous les dimanches.

Et nous, en tant que gamins, on jouait dans les champs, on jouait à cache-cache. C'était des plaisirs simples, une très belle enfance !

La guerre, l'exode à Bouaye et la vessie de ballon

Durant la Seconde Guerre mondiale, la France, après l'armistice, est occupée par les Allemands. Les alliés, Anglais et Américains bombardent les usines et les infrastructures de communications. Le port de Nantes, les ponts, l'aéroport de Château-Bougon (Nantes-Atlantique aujourd'hui) sont particulièrement visés.



Bombardier américain B-17 — Wikipédia

Situé sur la rive gauche de la Loire, face au port de Nantes, Trentemoult est exposé aux bombardements. Si la petite fille qu'était Ginette, revoit les chantiers en feu, les bateaux éventrés sur la Loire, elle ne nous parle

pas des bombes tombées près du bourg de Rezé. Elle se rappelle s'être cachée dans une cave, lorsqu'elle accompagnait sa grand-mère qui faisait des ménages chez une dame, et le bruit des bottes des soldats allemands qui l'avait beaucoup impressionnée. Comme beaucoup de citadins, la famille part se réfugier à la campagne. Le départ pour Bouaye, commune proche de l'aéroport fut périlleux. De ce séjour forcé, elle retient une mésaventure qui l'a particulièrement marquée.

Le jour où nous avons déménagé pour partir sur Bouaye, il y a eu une alerte. Nous nous sommes réfugiés dans les champs à proximité de Trentemoult pendant la durée des bombardements. On se couchait dans les près, dans les fossés pour essayer de se protéger. Maman me poussait, me poussait toujours dans le fossé. Mais elle ne se rendait pas compte qu'elle me poussait dans les orties. Alors, je criais, je pleurais, j'hurlais. Elle croyait que c'était parce que j'avais peur. Mais pas du tout, c'était la douleur des piqûres. Le déménagement se fit en charrette tirée par un cheval. En allant à Bouaye, je ne savais pas que l'on se rapprochait de Château-Bougon et que nous étions encore plus en danger, l'aéroport était régulièrement bombardé et une nuit, nous avons assisté à un véritable feu d'artifices dans le ciel de Bouaye !

À Bouaye, nous avons été accueillis par une dame qui possédait une propriété. Mais nous logions dans les dépendances. Nous étions avec une autre famille qui avait deux enfants. J'étais alors la seule enfant de ma famille. On vivait à 7 dans deux grandes pièces.

Lors du déménagement, il n'était pas question d'emmener des jouets. D'ailleurs, je ne possédais qu'une vessie de ballon. Mes petits camarades et moi jouions avec, lorsque les Allemands sont venus réquisitionner la propriété. La propriétaire a dû se contenter d'une seule pièce dans sa propre maison. Évidemment, ils circulaient partout dans le parc et dans les prés. Je perdis mon jouet et je le cherchais en vain. Quelques jours plus tard, j'ai

vu des Allemands dans un camion qui circulait dans le bourg de Bouaye. Ils avaient ma vessie de ballon. Ils l'avaient coupée en deux et mise sur leurs têtes. Pour nous, enfants, c'était scandaleux, c'était épouvantable, le seul jouet qu'on avait. Ces soldats en avaient fait aussi leur jouet, mais d'une autre façon.

L'après-guerre

Sur le chemin de l'école primaire

La guerre terminée, la famille revint à Trentemoult et Ginette entra à l'école primaire laïque du Bourg, rue Georges Grille. Elle se rendait à pied avec ses camarades d'école à travers les champs et les près. Les hivers étaient rudes mais avec l'arrivée de l'été et la fenaison, elle et ses camarades « *se donnaient sur les tas de foin tant qu'ils pouvaient* ». Puis, vint la construction de la route de Pornic qui coupa la Grande rue bordée de marronniers (actuellement rue de Lattre de Tassigny) et servit pour un temps, de piste idéale pour les patins à roulettes

Ginette garde un très bon souvenir d'une de ses maîtresses d'école, M^{me} Yvonne Plancher, l'épouse du maire de Rezé, Alexandre Plancher. Élève un peu dissipée et espiègle, elle nous raconte une petite anecdote.

Après la cantine et avant la reprise des cours, nous avons décidé de sauter par la fenêtre pour nous rendre dans le jardin ; pour cela, nous devions sauter sur des tables et des chaises disposées côte à côte pour traverser la classe. Au bout de ce « pont » se trouvait une bibliothèque avec la statue de Marianne. J'avais manqué la fenêtre et je suis tombée dessus, cassant en mille morceaux cette pauvre Marianne. J'étais très embêtée et, en toute honnêteté, j'étais allée frapper à la porte de Madame et Monsieur Plancher qui habitaient dans l'école. Monsieur Plancher avait éclaté de rire et me dit : - « Qu'est-ce que vous voulez que j'en fasse, remettez les morceaux là-bas ».

Plus tard, lorsque je fus élue conseillère municipale, Monsieur Plancher qui était maire en 1977 sut me le rappeler : « je me souviens quand vous étiez venue avec les morceaux de Marianne dans les bras ».

Nous ne pensions pas alors nous retrouver dans ces circonstances.

L'adolescence et les carnavaliers
de Trentemoult

Pour les enfants et adolescents, les loisirs à Trentemoult étaient limités d'autant que la plupart de leurs parents avaient des revenus modestes. Ainsi, Ginette recevait de ses parents seulement l'argent nécessaire pour prendre le roquío et aller au cinéma à Chantenay. Cependant, elle eut la chance d'avoir pour oncle, André Soulas, président du syndicat d'initiatives de Trentemoult qui fut l'initiateur du premier char carnavalier du village. Ginette participa durant plus d'une dizaine d'années à la confection de ces chars et retrouvait à cette occasion de la famille et des amis venant de Chantenay. Parfois, dit-elle, les rencontres entre les habitants des deux rives finissaient par des mariages.

Les festivités de la mi-carême, une très vieille institution nantaise, furent interrompues durant la guerre. Dès 1946, Aimé Delrue créa à Nantes un nouveau comité des fêtes « élargi » pour les relancer. Des équipes de carnavaliers, tous bénévoles, construisirent leurs chars sur des plateaux mis à leur disposition par des entreprises nantaises pour un défilé dans les rues de la ville, prévu l'année suivante. Les chars étaient surtout tirés par des chevaux qui furent remplacés par des tracteurs les années suivantes. A Rezé, la même année, André Soulas avait entrepris avec sa famille, des amis et des voisins, la construction d'un char tiré par des chevaux. Celui-ci partit de la place de la bascule (Place Levoyer), accompagné d'une foule de carnavaliers pour rejoindre l'Hôtel de ville.

En accord avec le comité des fêtes de Nantes, les chars du comité des fêtes de Pont-Rousseau et de Trentemoult purent participer au grand défilé nantais. Celui de Trentemoult remporta de nombreux prix d'honneur et connut une certaine notoriété. Chaque année, le char illustrait un thème. En 1948, ce fut celui des cultures maraîchères comme le poireau puis ensuite...des opérettes.

En 1991, Jean-Loup Hubert dans son film *La Reine Blanche* prit pour cadre le carnaval de Trentemoult et s'inspira de l'élection en 1958 de la Reine de Nantes, Mireille Josephau, une ravissante métisse domiciliée à Norkiouse. Un événement pour l'époque car ce fut la première métisse élue à Nantes.

On participait aux mi-carêmes de Pornic. Nous sommes allés aussi à la Roche-sur-Yon pour fêter un anniversaire de la mort de Napoléon. En fait, on se déplaçait là où on était demandé. Pas toujours avec le char car il ne passait pas partout. C'était quand même des chars imposants !

Chaque année, mon oncle et ma tante, monsieur et madame Soulas allaient à Paris assister à une représentation d'une opérette qui les inspirait pour le thème de leur prochain char. « Violettes impériales » en 1954, « Les amants de Venise » en 1956 ; d'autres thèmes furent cependant abordés « 20 000 lieues sous les mers », « Sissi impératrice », « Rose Marie, la Reine des neiges »... L'année du char de « Violettes impériales », j'étais dans la classe de madame Plancher et tous les soirs, on confectionnait des milliers et des milliers de petites violettes en papier.

Je négligeais mes leçons et un jour, interrogée par M^{me} Plancher qui était une super institutrice, je n'ai pas su lui répondre. Alors, elle me dit : « Qu'est ce qui se passe Ginette, pourquoi n'avez-vous pas appris vos leçons ? ».

Je lui répondis : « je ne peux pas tout faire Madame, je ne peux pas être à faire des violettes et à apprendre mes leçons ».

Alors elle s'est mise à rire, et même pas de punition !



Char trentemousin- Coll. G. Blandin



Les carnavaliers trentemousins – Coll. G. Blandin

Mais à Trentemout, il n'y avait pas que la mi-carême. Il y avait aussi les régates très renommées, avec un grand nombre de voiliers, c'était un émerveillement de voir la Loire habillée de toutes les couleurs et la foule sur les quais de Trentemout. Courses de bateaux à rames et même, des jeux de joutes, le tout accompagné d'une fête foraine avec des manèges. À cette occasion, une jeune fille était élue « Marinette ». C'était pour nous un grand rendez-vous chaque année.

La première équipe féminine de basket a été constituée à l'initiative de l'amicale Rezé-Bourg, un grand événement. Nous avions alors 16 ans ; nous avons vécues de belles années de camara-

deries, au théâtre, dans les kermesses des écoles...

Rassemblement des copains à Beau Rivage pour la baignade, près des épaves de bateaux de la guerre. Randonnées à bicyclettes le dimanche pour aller pique-niquer sans les parents cette fois-ci.

Toute la jeunesse trentemousine accompagnée des parents attendait avec impatience, le dimanche soir, pour se retrouver sur la terrasse ouverte du Café Bertin (Le Moderne) pour aller danser, au son d'un tourne-disque jusqu'à minuit. Aujourd'hui, la terrasse est fermée et le restaurant rebaptisé « La Civelle ».



Restaurant trentemousin sous chapiteau tenu par la famille Ginette- Coll. G. Blandin

Trentemoult, un village de pêcheurs solidaires

La plupart des familles étaient modestes. À tel point qu'il y avait une très grande solidarité ; J'ai vu mes parents, en fin de mois, partager le peu qui nous restait avec des voisins plus nécessiteux que nous ! Chacun était attentif à l'autre. Si un jour, on voyait une fenêtre qui n'était pas ouverte, on s'inquiétait, on se disait : « Que se passe-t-il ? ». C'était un village très uni, on connaissait le sens du mot solidarité, sans distinction de classe.

Il y avait les pêcheurs professionnels et ceux qui allaient pêcher par plaisir et ils se retrouvaient en copains. Je me souviens avoir accompagné à la pêche mon grand-père qui était à la fois, forgeron de métier et pêcheur ; il possédait une petite barque « une yole ».

La pêche aux anguilles, aux aloses, aux civelles était fructueuse ; la civelle, hier, le plat du pauvre, aujourd'hui, est devenu le plat du riche ; on la pêchait par seaux en bordure de quai ». Après la pêche à l'alose, tous les filets étaient étendus sur la place de la Grève, où les pêcheurs se réunissaient. Et moi, combien de fois suis-je allée avec mon grand-père pour les étendre et les remailler ; j'avais alors 8 ou 9 ans.

Tout tournait autour de la Loire, c'est certain. La pêche, mais aussi les navettes des bateaux qui nous permettaient d'aller de Trentemoult à Chantenay ou à Nantes. Les gens vivaient beaucoup dehors : l'été, quand il faisait chaud le soir, on allait au bout du quai face à la Loire, s'asseoir sur les pierres. Parents et enfants, on discutait avec les voisins, les copains Jusqu'à la tombée de la nuit. On était heureux.

Durant la période des crues, c'était formidable. Gamins, on était drôlement contents car on se promenait dans les rues en barque. Mon grand-père qui en avait une, accompagnait le facteur dans sa distribution de courrier. Encore de bons souvenirs ! Au moment des glaces, c'était bien aussi. On essayait de traverser le Seil gelé pour aller à l'école, aujourd'hui comblé. On revenait souvent les pieds mouillés.

Trentemoult en pleine mutation

Après la Seconde Guerre mondiale, Trentemoult était un village très animé. Des cohortes d'ouvriers travaillant aux chantiers et autres entreprises nantaises, débarquaient du roquiao après leur travail et animaient les bistrotts très nombreux à cette époque. Le week-end, des Nantais, venus aussi par le roquiao, fréquen-



Distribution du courrier en barque — Coll. G. Blandin



Pêcheurs trentemousins — Coll. G. Blandin

taient café, restaurants ou guinguettes. Dans les années 1970, l'abandon de la navette fluviale et la fermeture des chantiers navals ainsi que les activités portuaires entraînèrent le déclin du village. Cependant, dans les années 1990, Trentemoult allait renaître après le tournage du film de Jean-Loup Hubert *La Reine Blanche* (sic Simone Leray) ; les maisons furent achetées par une nouvelle population plus aisée qui les rénova et les colora.

Pour Ginette, les principales raisons du déclin du quartier furent la construction de la quatre-voies, Nantes-Pornic et l'implantation du centre commercial avec les magasins Leclerc ou Conforama, entraînant la disparition des petits commerces. Les « nouveaux étrangers » qui s'installèrent, transformèrent le village ; de nouvelles associations furent créées et s'ajoutèrent aux anciennes comme le Syndicat d'initiatives, créé par son oncle André puis dirigé par son cousin Michel Soulas.

Durant cette période de mutation, Ginette élue du quartier, s'est efforcée de faire cohabiter les anciens et les nouveaux habitants, tâche pas toujours facile pour elle!

Les propos tenus par « un nouveau responsable d'association » dans la presse la firent réagir violemment.

Un nouvel arrivant a écrit des propos dans un article de presse concernant Trentemoult qui nous ont offusqués et blessés : « Trentemoult avait été un village malfamé ». Nous avons très mal réagi, nous, les anciens Trentemousins.

Il est vrai que Trentemoult était composé d'une population de pêcheurs, de marins, d'ouvriers, de dockers... Mais, il y avait aussi les descendants des capitaines au long cours et cet état d'esprit de village, de solidarité que l'on ne retrouve pas partout ! Cela a peut-être été des mots maladroits, mais pour nous, très blessants ; si le soir, quelques individus sortaient des cafés un peu éméchés, le lendemain tout rentrait dans l'ordre.

Trentemoult comptait de nombreux cafés et de nombreux autres commerces dont 3 boulangeries. Ses habitants entretenaient leurs maisons jusqu'au jour où tout s'est détérioré, lorsqu'il eut cette coupure (Zone commerciale) avec Rezé ; peu à peu, les jeunes de Trentemoult, malheureusement sont

partis ailleurs. Quand le Château (le Grand Ensemble datant des années 1960) s'est construit, beaucoup de jeunes ont acheté leurs appartements. A l'époque, je voulais faire de même, mais mon mari m'a dit : - « non et non, moi je ne veux pas partir là-bas. On arrivera bien à construire ici...Trentemoult a vieilli à cette période. Il avait raison ; nous sommes restés à Trentemoult.

Chaque année, le 1^{er} samedi d'avril et depuis l'année 2000, nous avons organisé avec mon mari Francis, la rencontre des anciens Trentemousins. C'est un jour de fête pour tous, ils viennent parfois de très loin pour ne pas manquer ce rendez-vous. Nous sommes 60 à 70 présents chaque année. Devinez le sujet de nos conversations ? Des anecdotes vécues dans nos ruelles quand nous étions gamins mais aussi les actes de solidarité qui nous ont unis et réunis. Nous sommes intarissables à raconter l'histoire de notre village. On se sépare heureux en se disant peut-être à l'année prochaine.

La vie professionnelle et l'engagement social et politique

Un peu intrépide et toujours volontaire, Ginette aurait aimé être institutrice. Elle avait réussi le concours nécessaire pour entrer à l'Ecole Normale des institutrices mais les études étaient longues et coûteuses pour ses parents ; elle suivra donc une formation de comptable au Lycée Vial à Nantes. Après

l'obtention d'un brevet professionnel, elle travailla dans diverses entreprises à Nantes avant d'être comptable de l'entreprise de ses beaux-parents. Mariée à un artisan, et ayant trois enfants, elle géra les comptes de l'entreprise de son mari, Francis et s'engagea dans la vie politique.

Lors des élections municipales de Rezé de 1977, Alexandre Plancher chercha à constituer une liste et demanda à Francis Blandin de se joindre à lui. Ce dernier était membre du parti socialiste et aussi artisan.

Il refusa avec regret, n'ayant pas assez de temps disponible avec son entreprise. C'était l'époque où on commençait à penser un petit peu aux femmes. M. Plancher lui répondit alors : « Pourquoi pas ta femme ? ».

En fait, j'ai été choisie lors de la réunion de section socialiste candidate à la candidature; J'étais membre du parti. Et c'est ainsi que je devins conseillère municipale et déléguée aux personnes âgées. J'avais 40 ans.

J'ai aimé ce que je faisais : participer à la vie de la commune, à sa gestion, à sa construction et surtout me rendre utile et aider les plus nécessiteux en suivant la politique sociale de la ville. Pour les deuxième et troisième mandats en 1983 1989, j'ai assumé la fonction d'adjointe à l'action



Réunion des anciens trentemousins – Coll. G. Blandin



Ginette Blandin, conseillère municipale et déléguée aux personnes âgées — Coll. G. Blandin

sociale qui allait de la petite enfance aux personnes âgées et les maisons de retraite et, surtout l'aide sociale facultative. C'était assez lourd, mais le partage et la justice sociale étaient pour moi, les motifs de mon engagement.

Avant d'accepter ces responsabilités, nous avons tenu un petit conseil de famille avec les trois enfants, on leur a exposé la situation.

Mon mari leur a dit : « Voilà, maman voudrait s'engager politiquement, qu'est-ce que vous en pensez ? ».

Cela a toujours été comme ça chez nous. On a toujours choisi, décidé en famille jusqu'aux couleurs des voitures. Et puis ma fille âgée de 16 ans a répondu : « Maman, si tu le souhaites, tu t'engages ; moi, je te promets, je m'occuperai de mes petits frères si besoin ».

Elle a été super.

J'ai connu l'ancienne mairie, Hôtel Grignon-Dumoulin, mon premier bureau était au Centre social du Château, puis à la mairie actuelle où les services furent regroupés. On m'a parfois reproché de travailler avec des élus de l'opposition. Pas

assez politique, me disait-on ! Mais pour moi, le partage et la solidarité n'ont pas de couleur.

Ginette rencontra un jour un Sans Domicile Fixe qui avait passé la nuit dans une aubette de bus à Trentemoult. Elle le recueillit chez elle pour les premiers soins avant de l'accompagner à la Maison d'Auteuil aux Couëts en Bouguenais. Quelques mois plus tard, le 1er mai, elle trouva un brin de muguet avec un mot de remerciement. Un geste de reconnaissance gratifiant qui justifiait pour elle, l'utilité des services sociaux et tous gestes de solidarité. Après son troisième mandat, elle décida de ne plus se représenter et de consacrer son temps au bénévolat.

Une retraite bien remplie

Après mon troisième mandat, j'ai décidé d'arrêter, il était temps, il fallait faire la place aux jeunes. Il y avait eu beaucoup de changements dans les services de la mairie avec Nantes-Métropole... Il était temps que je parte. J'ai eu une année à vide mais pas tant que cela. Nous avons déménagé et vendu la maison de Trentemoult qui était devenue beaucoup trop grande pour deux.

Nous avons acheté une petite maison dans un quartier tranquille de Bouguenais pour passer notre retraite.

A peine arrivée dans notre nouvelle commune, j'ai été sollicitée par l'Association des donneurs de sang, trésorière adjointe pendant trois mois et présidente après la démission de mon prédécesseur qui partait pour des raisons de santé. J'ai passé le relai après 12 années de bénévolat au sein de cette association.

Entre temps, Jacques Floch, maire de Rezé me proposa d'être candidate à la succession du conciliateur de justice qui prenait sa retraite sur le canton de Bouaye. J'ai hésité car je n'avais aucune formation de droit. Après les encouragements de mon mari et un entretien avec un magistrat du

Palais de Justice, j'ai été nommée à la maison de la Justice et du droit à Rezé et j'ai occupé ce poste pendant 10 ans.

Je dois avouer que c'est la fonction qui m'a la plus passionnée, le contact humain, la diversité des problèmes à résoudre. Et toujours une action de bénévolat.

Les différentes distinctions honorifiques que j'ai reçues : la croix de Chevalier de l'Ordre du Mérite, la croix de Chevalier du Mérite du sang et la médaille de l'Encouragement du Bénévolat et du Dévouement, me rappellent les petites croix données en récompense à l'école maternelle. Celles-ci, je n'ai pas eu besoin de les voler !

Je suis toujours Rezéenne et, Trentemousine de coeur. Cela se comprend.

Rezé la républicaine

Un ouvrage de Yann Vince paru aux éditions Coiffard

Rezé doit son organisation en commune à la Révolution française, comme les quelques 41 000 communes de la France de l'époque. En un peu plus de deux siècles, le fait communal, souvent mis en cause par le pouvoir central, devint une réalité. S'il fallut deux siècles aux communes pour gagner en autonomie, étendre leurs domaines d'intervention, choisir leur maire, il n'en fallut pas moins à Rezé, ville riche d'une histoire bi-millénaire, pour imposer une identité spécifique dans la métropole nantaise.

Longtemps ville de banlieue, à la confluence de la Loire et de la Sèvre, dépendant largement du développement de Nantes, qui tenta par trois fois d'annexer sa voisine, Rezé est riche d'une diversité de quartiers aux identités distinctes qui, de velléités « séparatistes » affirmées par certaines dans leur histoire, irriguent aujourd'hui la vivacité de la ville. Les personnalités des maires successifs — qu'ils soient désignés au 19^e siècle ou élus depuis 130 ans — et de leurs équipes municipales ont enrichi une vie démocratique locale marquée par un engagement républicain tranchant souvent avec celui des communes rurales mais rapprochant Rezé de la ville-centre.

Rezé la républicaine présente ici deux siècles de cette histoire et de cette vie, s'attachant à préciser le contexte historique national voire local, à présenter les personnalités des maires à travers leurs biographies, à expliciter enfin les choix et décisions des différentes municipalités, depuis la tourmente de la guerre civile durant les révolutions jusqu'à la construction métropolitaine actuelle, à l'aube du 21^e siècle.



► **Commandes** : Le livre vous sera envoyé après réception d'un chèque de 20 € pour les Rezéens ou de 28 € (inclus les frais de port) pour les non-résidents. Le chèque sera établi à l'ordre des **Amis de Rezé** et envoyé à **M.F Artaud n°5 rue de l'Ilette 44400 Rezé**. Précisez votre nom, prénom et adresse lors de votre commande.

Renseignements : lesamisdereze@laposte.net

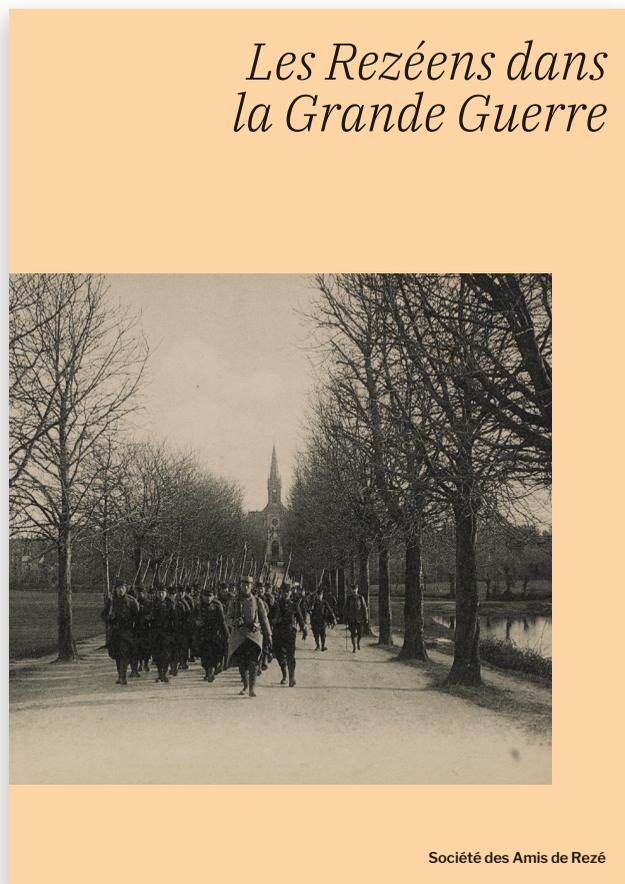
Prix public : 22,00 €

Les Rezéens dans la Grande Guerre

Un ouvrage collectif de la Société des Amis de Rezé

Les soldats. L'arrière. La mémoire.

« L'histoire locale, écrite au plus près des acteurs, participe à la lecture de la complexité du monde » (Préface de Didier Guyvarc'h)



Cet ouvrage de 189 pages, richement illustré, regroupe des articles déjà publiés dans le bulletin des Amis de Rezé, remaniés ou étoffés pour la circonstance, ainsi que d'autres, inédits.

► **En vente** au prix de 20 € dans les 2 Centres culturels Leclerc à Rezé, Super U - Galarnière, Intermarché - Blordière, Tabac-Pressé - Saint-Paul.

► **Commandes** : Le livre vous sera envoyé après réception d'un chèque de 20 € pour les Rezéens ou de 28 € (inclus les frais de port) pour les non-résidents. Le chèque sera établi à l'ordre des **Amis de Rezé** et envoyé à **M.F Artaud n°5 rue de l'Ilette 44400 Rezé**. Précisez votre nom, prénom et adresse lors de votre commande.

Renseignements : lesamisdereze@laposte.net

Rejoindre les Amis de Rezé

Pourquoi adhérer ?

En adhérant à l'association, vous recevrez chez vous vos bulletins gratuitement. La cotisation annuelle est fixée cette année à 15 euros pour les Rezéens et 18 euros pour les autres (participation de 6 euros pour frais d'envoi).

Vous bénéficiez ainsi d'une importante réduction sur l'ensemble des bulletins et des remises accordées par Rezé-Séniors avec votre carte des Amis de Rezé. Votre participation est indispensable pour continuer de publier des faits relatifs à notre commune car elle permet de régler les frais de mise en pages et d'imprimerie. L'association est régie par la loi de 1901 et tous ses membres sont bénévoles.

Comment adhérer ?

Vous pouvez nous contacter par :

internet : lesamisdereze@laposte.net

courrier : Société des Amis de Rezé
 Yann Vince
 6 rue du Pélican
 4440 Rezé

Merci d'indiquer vos nom et prénom, votre adresse, votre téléphone et votre email.
Nous vous enverrons en retour un bulletin d'adhésion.

Ce bulletin est le vôtre

Contribuez à sa rédaction, à sa diffusion et à son succès :

- Faites-nous part de vos avis, de vos suggestions ;
- Confiez-nous vos documents, photos, mémoires d'un membre de votre famille en rapport avec Rezé. Ils peuvent faire l'objet d'une diffusion et d'une sauvegarde aux archives municipales de la ville.

La rédaction des articles est ouverte à tous. Un membre de l'association peut vous y aider. Alors, à vos plumes !

colophon

Responsables de la publication

Isidore Impinna

Yann Vince

Saisie

Liliane Biron pour les articles 7 et 8

Contact

lesamisdereze@laposte.net

Reprographie

Mairie de Rezé

Conception graphique et maquette

Émilie Bouchon

Composition typographique

Breite Grotesque

Spectral

Space Grotesk

Savate

Numéro ISSN

226-4012

Les textes de ce bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les articles de cette publication ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de ceux-ci. Si des illustrations apparaissent sans leurs auteurs ou leurs sources, sachez que nous nous sommes efforcés de les rechercher selon nos moyens.